


Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2009

	<i>Page</i>		<i>Page</i>
1		3	
IDENTITÉ DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES	1	COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2009	15
1.1 Responsable du rapport financier semestriel	2	Compte de résultat consolidé	16
1.2 Responsables du contrôle des comptes	2	État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	16
1.3 Politique de l'information	3	Bilan consolidé	17
		Tableau des flux de trésorerie consolidés	19
2		Tableau de l'évolution des capitaux propres	20
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2009	5	Notes annexes aux états financiers consolidés	21
2.1 Note préliminaire	6	4	
2.2 Présentation générale	6	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	65
2.3 Événements récents	7	Rapport des commissaires aux comptes	66
2.4 Comparaison des résultats semestriels 2008 et 2009	7		
2.5 Transactions entre parties liées	14		
2.6 Risques et incertitudes	14		
2.7 Perspectives	14		



1 IDENTITÉ DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

1.1	RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	2
1.1.1	Nom et fonction du responsable du rapport financier semestriel	2
1.1.2	Attestation du responsable du rapport financier semestriel	2
1.2	RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	2
1.2.1	Commissaires aux comptes titulaires	2
1.2.2	Commissaires aux comptes suppléants	3
1.3	POLITIQUE DE L'INFORMATION	3
1.3.1	Responsable de l'information	3
1.3.2	Calendrier indicatif de la communication financière	3

1

2

3

4



1.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1.1.1 - Nom et fonction du responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Gilles Schnepf, Président Directeur général de Legrand, société anonyme dont le siège social est situé 128 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges et dont le numéro unique d'identification est le 421 259 615 RCS Limoges, ci-après la « Société ».

1.1.2 - Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 5 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Gilles Schnepf
Président Directeur général

1.2 - RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

1.2.1 - Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie régionale de Versailles
Représenté par Gérard Morin
Crystal Park
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2003, devenu commissaire aux comptes titulaire à la suite de la fusion entre Pricewaterhouse et Coopers & Lybrand Audit et renouvelé en tant que commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 2 mars 2004 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2009.

Deloitte & Associés

Membre de la Compagnie régionale de Versailles
Représenté par Dominique Descours
185, avenue Charles-de-Gaulle
BP 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2010.

1.2.2- Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur **Yves Nicolas**

Membre de la Compagnie régionale de Versailles
Crystal Park
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 2 mars 2004 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2009.

BEAS

Membre de la Compagnie régionale de Versailles
7-9, Villa Houssay
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2010.

1

2

3

4

1.3- POLITIQUE DE L'INFORMATION

1.3.1 - Responsable de l'information

Monsieur **Antoine Burel**

Adresse : 82, rue Robespierre, 93170 Bagnolet
Téléphone : + 33 (0)1 49 72 52 00
Télécopie : + 33 (0)1 43 60 54 92

1.3.2 - Calendrier indicatif de la communication financière

Les informations financières communiquées au public par la Société seront disponibles sur le site Internet de la Société (www.legrandelectric.com).

À titre indicatif, le calendrier de la communication financière de la Société devrait être le suivant :

- résultats des neuf premiers mois 2009 : 5 novembre 2009 ;
- résultats annuels 2009 : 11 février 2010 ;
- résultats du premier trimestre 2010 : 6 mai 2010.



2

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2009

2.1	NOTE PRÉLIMINAIRE	6
2.2	PRÉSENTATION GÉNÉRALE	6
2.3	ÉVÉNEMENTS RÉCENTS	7
2.4	COMPARAISON DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2008 ET 2009	7
2.4.1	Chiffre d'affaires	8
2.4.2	Charges opérationnelles	10
2.4.3	Résultat opérationnel	11
2.4.4	Résultat opérationnel ajusté et résultat opérationnel ajusté récurrent	11
2.4.5	Produits et charges financiers	12
2.4.6	Gains et pertes de change	12
2.4.7	Impôt sur les résultats	12
2.4.8	Résultat net	12
2.4.9	Flux de trésorerie	13
2.4.10	Endettement	14
2.5	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	14
2.6	RISQUES ET INCERTITUDES	14
2.7	PERSPECTIVES	14

1

2

3

4



2.1 - NOTE PRÉLIMINAIRE

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec les états financiers consolidés de la Société, les notes annexées aux états financiers consolidés pour la période close le 30 juin 2009 figurant au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel et toute autre information financière figurant dans le document de référence enregistré auprès de l'AMF le 22 avril 2009 sous le numéro R. 09-025. Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS

telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future de Legrand et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Les pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres non entiers et peuvent, en conséquence, être différents des pourcentages calculés à partir de chiffres entiers.

2.2 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Legrand est le spécialiste mondial des produits et systèmes pour installations électriques et réseaux d'informations pour les lieux de vie et de travail. Le Groupe conçoit, produit et commercialise une offre complète de produits et systèmes de contrôle et commande, cheminement de câbles, distribution d'énergie et « Voix-Données-Images » (« VDI »). Legrand commercialise ses produits sous des marques généralistes de renommée internationale, notamment *Legrand* et *Bticino*, ainsi que sous des marques locales ou spécialistes reconnues. Legrand dispose d'implantations commerciales et industrielles dans plus de 70 pays et commercialise une large gamme de produits, comprenant près de 170 000 références, dans près de 180 pays. En 2008, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élevait à 4 202,4 millions d'euros, dont 76 % hors de France. En outre, sa présence dans les zones Reste du Monde et Reste de l'Europe s'est significativement renforcée au cours des dernières années.

Le reporting de la situation financière et du résultat opérationnel du Groupe est ventilé en cinq zones géographiques correspondant aux régions d'origine de facturation. Les informations concernant le résultat opérationnel et la situation financière de chacune des cinq zones géographiques sont présentées pour les périodes du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, 2008 et 2007 à la Note 24 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel. Une zone correspond à un seul pays ou consolide les résultats de plusieurs pays et marchés distincts. Ces cinq zones géographiques sont :

- la France ;
- l'Italie ;

- le Reste de l'Europe (qui comprend principalement l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Turquie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne et la Russie) ;
- les États-Unis et le Canada ; et
- le Reste du Monde (qui comprend principalement le Brésil, le Mexique, le Chili, le Venezuela, la Colombie, la Chine, l'Inde, la Corée du Sud, l'Égypte et l'Australie).

Les caractéristiques des marchés locaux étant les facteurs déterminants du chiffre d'affaires par zone et de la performance de Legrand, l'information financière consolidée des zones multi-pays ne présente pas une image exacte des performances financières de chaque marché national. En effet, les activités au sein des zones géographiques varient significativement d'un pays à l'autre. De plus, les produits sont fabriqués et vendus localement ou sont importés d'une autre entité du Groupe ou sont encore exportés vers une autre entité du Groupe. Ces facteurs peuvent rendre difficile la comparaison des résultats des différentes zones géographiques entre eux. Par conséquent, hors les informations et données relatives aux chiffres d'affaires, l'analyse des résultats exposée ci-dessous reflète essentiellement les résultats consolidés du Groupe. En outre, des références aux marchés nationaux sont présentées lorsque ceux-ci ont une forte incidence sur les comptes.

2.3 - ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Au cours du premier semestre 2009, Legrand a poursuivi ses efforts d'innovation et de renouvellement de son offre. Sur cette période, de nombreuses nouvelles gammes de produits ont été lancées dont notamment :

- la gamme Voix-Données-Images *LCS2* qui confirme Legrand comme un acteur majeur sur le segment de la connectique et des systèmes VDI ;

- le programme d'appareillage *Arteor* qui renforce l'exposition géographique de Legrand en Asie à la fois sur le marché résidentiel et non résidentiel.

D'autres lancements de gammes de produits seront effectués au second semestre 2009. Legrand prévoit notamment le lancement de nouvelles solutions de contrôle d'éclairage.

2.4 - COMPARAISON DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2008 ET 2009

(en millions d'euros)	Legrand Période de 6 mois close le 30 juin	
	2009	2008
Chiffre d'affaires	1 812,1	2 166,0
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(872,5)	(1 048,2)
Frais administratifs et commerciaux	(505,0)	(586,5)
Frais de recherche et développement	(92,9)	(109,2)
Autres produits (charges) opérationnels	(99,7)	(58,5)
Résultat opérationnel	242,0	363,6
Charges financières	(59,2)	(68,7)
Produits financiers	7,0	11,6
Gains (Pertes) de change	(12,9)	32,5
Charges financières (nettes)	(65,1)	(24,6)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	0,0
Résultat avant impôts	176,9	339,0
Impôts sur les résultats	(68,4)	(105,0)
Résultat net de l'exercice	108,5	234,0
Résultat net revenant à :		
■ Legrand	107,9	233,1
■ Intérêts minoritaires	0,6	0,9

1

2

3

4

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté (défini comme le résultat opérationnel retraité des amortissements liés à l'acquisition de Legrand France en 2002 et des pertes de valeur des *Goodwills*) et du résultat opérationnel ajusté récurrent (c'est-à-dire hors charges de restructuration).

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand	
	Période de 6 mois close le 30 juin	
	2009	2008
Résultat net de l'exercice	108,5	234,0
Impôts sur les résultats	68,4	105,0
(Gains) Pertes de change	12,9	(32,5)
Produits financiers	(7,0)	(11,6)
Charges financières	59,2	68,7
Résultat opérationnel	242,0	363,6
Amortissements liés à l'acquisition de Legrand France	19,3	25,1
Pertes de valeur des <i>Goodwills</i>	15,9	0,0
Résultat opérationnel ajusté	277,2	388,7
Charges liées aux restructurations	29,4	15,4
Résultat opérationnel ajusté récurrent	306,6	404,1

2.4.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé a baissé de 16,3 % à 1 812,1 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 2 166,0 millions d'euros au premier semestre 2008, en raison :

- d'une diminution de 16,7 % du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une diminution de 0,1 % du chiffre d'affaires imputable à l'évolution des taux de change sur la période ; et
- d'une augmentation de 0,5 % du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation, avec en particulier la consolidation de Estap, HDL et Electrak sur 6 mois en 2009 contre 3 mois en 2008.

Du fait de tendances d'activité dégradées sur l'ensemble de nos marchés finaux, la baisse du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants a affecté toutes les zones. Cette situation a été amplifiée par un déstockage de la part des distributeurs.

À périmètre de consolidation et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires par zone de destination (marché de localisation du client tiers final) entre les six premiers mois 2009 et les six premiers mois 2008 était la suivante :

France	- 9,9 %
Italie	- 25,7 %
Reste de l'Europe	- 22,0 %
États-Unis et Canada	- 18,5 %
Reste du Monde	- 9,8 %
TOTAL	- 16,7 %

France. Le chiffre d'affaires en France a diminué de 10,7 % au premier semestre 2009 à 476,0 millions d'euros contre 533,1 millions d'euros au premier semestre 2008. La baisse du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants s'élève à 9,9 % du fait du recul de la demande globale. Toutefois, l'effet favorable de la stratégie de montée en gamme se confirme et les offres VDI affichent une bonne progression, notamment grâce au très bon accueil réservé à la nouvelle gamme *LCS2*.

Italie. Le chiffre d'affaires en Italie a baissé de 25,7 % à 308,7 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 415,3 millions d'euros au premier semestre 2008. La baisse des marchés finaux, l'impact significatif du déstockage et la déformation de la saisonnalité dans la constitution des stocks chez les distributeurs ont conduit à une baisse de 25,7 % du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants. Cette évolution correspond à un recul des ventes aval de nos produits chez les distributeurs (*sell out*) de l'ordre de - 13 %. Pour le reste de l'année, l'effet de la déformation de la saisonnalité constaté au premier semestre devrait disparaître, atténuant ainsi l'effet de déstockage total. Comme en France, l'effet favorable de notre stratégie de montée en gamme se confirme.

Reste de l'Europe. Le chiffre d'affaires dans la zone Reste de l'Europe a diminué de 26,4 % à 355,2 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 482,7 millions d'euros au premier semestre 2008. Cette diminution provient d'une baisse de 22,0 % du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants et d'un effet de change défavorable de 6,8 %, alors que la consolidation d'Estap et d'Electrak sur 6 mois au lieu de 3 mois au premier semestre 2008 a contribué positivement à hauteur de 1,2 %. Le ralentissement économique a été général aussi bien en Europe de l'Ouest qu'en Europe de l'Est même si quelques pays résistent mieux.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires publié par zone de **destination** (marché de localisation du client tiers final).

Chiffre d'affaires (en millions d'euros sauf %)	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2009	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
France	533,1	476,0	- 10,7 %	- 0,9 %	- 9,9 %	0,0 %
Italie	415,3	308,7	- 25,7 %	0,0 %	- 25,7 %	0,0 %
Reste de l'Europe	482,7	355,2	- 26,4 %	1,2 %	- 22,0 %	- 6,8 %
USA/Canada	274,4	259,1	- 5,6 %	1,0 %	- 18,5 %	14,7 %
Reste du Monde	460,5	413,1	- 10,3 %	1,7 %	- 9,8 %	- 2,2 %
TOTAL CONSOLIDÉ	2 166,0	1 812,1	- 16,3 %	0,5 %	- 16,7 %	- 0,1 %

(1) À périmètre de consolidation et taux de change constants.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires publié par zone d'**origine** de facturation.

Chiffre d'affaires (en millions d'euros sauf %)	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2009	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
France	607,2	525,1	- 13,5 %	- 2,0 %	- 11,7 %	0,0 %
Italie	439,1	332,5	- 24,3 %	- 0,1 %	- 24,2 %	0,0 %
Reste de l'Europe	451,1	332,4	- 26,3 %	2,4 %	- 22,3 %	- 7,4 %
USA/Canada	278,5	262,1	- 5,9 %	0,7 %	- 18,5 %	14,7 %
Reste du Monde	390,1	360,0	- 7,7 %	3,0 %	- 8,1 %	- 2,5 %
TOTAL CONSOLIDÉ	2 166,0	1 812,1	- 16,3 %	0,5 %	- 16,7 %	- 0,1 %

(1) À périmètre de consolidation et taux de change constants.

La variation de périmètre négative sur la France est due à la cession en juin 2008 d'une activité d'ICM Group en dehors du cœur de métier de Legrand.

2.4.2 - Charges opérationnelles

■ COÛT DES VENTES

Le coût des ventes consolidé a baissé de 16,8 % à 872,5 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 1 048,2 millions d'euros au premier semestre 2008. Le coût des ventes en pourcentage du chiffre d'affaires a diminué passant de 48,4 % au cours des six premiers mois de 2008 à 48,1 % au cours des six premiers mois de 2009.

Cette variation du coût des ventes résulte principalement :

- de la diminution des matières premières et composants consommés en raison de la baisse du chiffre d'affaires ;
- de l'adaptation des coûts de production à la baisse du volume des ventes ; et
- des efforts continus de productivité.

Ainsi, à périmètre de consolidation et taux de change constants, les coûts de production ont été réduits de 20,5 % au premier semestre 2009 par rapport au premier semestre 2008.

■ FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Les frais administratifs et commerciaux ont baissé de 13,9 % à 505,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2009 contre 586,5 millions d'euros au premier semestre 2008. Cette diminution provient essentiellement :

- de l'adaptation des coûts pour préserver la rentabilité du Groupe dans un environnement économique dégradé. Ces actions ont été menées sur toutes les natures de dépenses et dans l'ensemble du Groupe ; et
- de l'impact de la baisse du chiffre d'affaires sur certaines catégories de dépenses, notamment les frais de transport et les commissions sur ventes.

Globalement, à périmètre de consolidation et taux de change constants, les frais administratifs et commerciaux ont baissé de 15,2 % au premier semestre 2009 par rapport au premier semestre 2008.

Exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, les frais administratifs et commerciaux ont ainsi augmenté de manière limitée à 27,9 % au premier semestre 2009 contre 27,1 % au premier semestre 2008.

■ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles », le Groupe a mis en œuvre un système interne de mesure et de comptabilisation des frais de développement à immobiliser en immobilisations incorporelles. À ce titre, 16,1 millions d'euros de frais de développement ont été capitalisés au cours du premier semestre 2009 contre 12,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2008. Les charges d'amortissement de frais de développement capitalisés enregistrées au titre des six premiers mois de 2009 s'élevaient à 5,8 millions d'euros et à 4,7 millions d'euros au titre des six premiers mois de 2008.

Les frais de recherche et développement ont atteint 92,9 millions d'euros au premier semestre 2009 et 109,2 millions d'euros au premier semestre 2008, comprenant notamment les amortissements des actifs incorporels liés à l'acquisition de Legrand France.

Hors incidence de ces amortissements liés à l'acquisition de Legrand France, et en prenant en compte les frais de développement capitalisés, les dépenses de recherche et développement s'élevaient à 88,8 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 94,4 millions d'euros au premier semestre 2008.

Exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, les frais de recherche et développement ont toutefois augmenté à 4,9 % au premier semestre 2009 contre 4,4 % au premier semestre 2008 confirmant la volonté de Legrand de poursuivre ses efforts d'innovation et de développement de nouveaux produits.

Au cours du premier semestre 2009, Legrand a ainsi lancé plusieurs nouvelles gammes de produits importantes, notamment la gamme VDI LCS2 et le programme d'appareillage *Arteor*.

(en millions d'euros)	Calcul des dépenses de recherche et développement Période de 6 mois close le 30 juin	
	2009	2008
Frais de recherche et développement	(92,9)	(109,2)
Écritures comptables d'acquisition	14,4	22,7
Dotation aux amortissements des frais de développement capitalisés	5,8	4,7
FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT HORS AMORTISSEMENT ET HORS AMORTISSEMENTS LIÉS À L'ACQUISITION DE LEGRAND FRANCE	(72,7)	(81,8)
Frais de développement capitalisés	(16,1)	(12,6)
DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PÉRIODE	(88,8)	(94,4)

■ AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Au cours du premier semestre 2009, les autres produits et charges opérationnels se sont élevés à 99,7 millions d'euros contre 58,5 millions d'euros sur la même période en 2008. Cette variation est notamment liée à une hausse importante des charges de restructuration, principalement dans les zones Reste de l'Europe et Reste du Monde, en lien avec les plans d'économies visant à la fois à préserver la rentabilité à court

terme de Legrand et à optimiser son modèle économique à long terme.

Par ailleurs, Legrand a procédé à la revue du montant des *Goodwills* inscrits au bilan et une dépréciation de 15,9 millions d'euros a été comptabilisée. Les tests de sensibilité effectués n'ont pas révélé d'autres risques dans les conditions de marché actuelles.

2.4.3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe a diminué de 33,4 % à 242,0 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 363,6 millions d'euros au premier semestre 2008. Cette diminution résulte principalement :

- d'une baisse de 16,3 % du chiffre d'affaires ; et
- d'une hausse des autres produits et charges opérationnels ; partiellement compensées par :
- une diminution de 16,8 % du coût des ventes ;

- une diminution de 13,9 % des frais administratifs et commerciaux ; et
- une baisse de 5,9 % des frais de recherche et développement hors incidence des amortissements liés à l'acquisition de Legrand France, et en prenant en compte les frais de développement capitalisés.

Au total, le résultat opérationnel consolidé exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires a diminué pour représenter 13,4 % au premier semestre 2009 contre 16,8 % au premier semestre 2008.

2.4.4 - Résultat opérationnel ajusté et résultat opérationnel ajusté récurrent

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel retraité des amortissements liés à l'acquisition de Legrand France en 2002 et des pertes de valeur des *Goodwills*. Le résultat opérationnel ajusté a baissé de 28,7 % à 277,2 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 388,7 millions d'euros au premier semestre 2008 du fait :

- d'une diminution en France de 18,9 % pour atteindre 101,4 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 125,0 millions d'euros au premier semestre 2008 et représenter 19,3 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2009 contre 20,6 % pour les six premiers mois de 2008 ;
- d'une diminution en Italie de 37,5 % pour atteindre 88,1 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 141,0 millions d'euros au premier semestre 2008 et représenter 26,5 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2009 contre 32,1 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2008 ;
- d'une diminution dans la plupart des pays de la zone Reste de l'Europe, notamment en Espagne, au Portugal et en Pologne, en particulier du fait de charges de restructuration élevées ; et
- d'une diminution dans certains pays de la zone Reste du Monde impactés par la dégradation de l'activité économique et également par des charges de restructuration, notamment le Brésil, le Chili, le Mexique et Singapour, alors que d'autres pays de cette zone ont connu une amélioration notable de leur performance, principalement la Chine et l'Inde.

partiellement compensées par :

- une augmentation aux États-Unis et Canada de 6,3 %, pour atteindre 33,6 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 31,6 millions d'euros au premier semestre 2008. Cette augmentation en valeur est essentiellement liée à l'impact favorable du taux de change. Toutefois, en pourcentage du chiffre d'affaires, le résultat opérationnel ajusté s'est également sensiblement amélioré pour représenter 12,8 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2009 contre 11,3 % pour les six premiers mois de 2008, démontrant la capacité d'adaptation du Groupe à des conditions de marché toujours difficiles sur cette zone.

Au total, le résultat opérationnel ajusté consolidé exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires a diminué pour représenter 15,3 % au premier semestre 2009 contre 17,9 % au premier semestre 2008. Dans un contexte de marché particulièrement dégradé entraînant une contraction importante du chiffre d'affaires, Legrand a démontré sa capacité à adapter sa base de coûts en mettant en œuvre de nombreuses actions de réductions des dépenses. Les charges de restructuration inhérentes à ces plans d'actions ont toutefois impacté assez nettement le résultat opérationnel ajusté du premier semestre 2009 exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

Ainsi, le résultat opérationnel ajusté récurrent (c'est-à-dire hors charges de restructuration) s'est situé à 16,9 % du chiffre d'affaires contre 18,7 % au premier semestre 2008, soit une diminution sensiblement moins importante.



2.4.5 - Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers ont baissé de 8,6 % au premier semestre 2009 à 52,2 millions d'euros contre 57,1 millions d'euros au premier semestre 2008. Les produits et charges financiers se sont élevés à 2,9 % du chiffre d'affaires au cours

des six premiers mois de 2009 contre 2,6 % au cours des six premiers mois de 2008. La diminution des produits et charges financiers tient essentiellement à un niveau d'endettement moyen moins élevé.

2.4.6 - Gains et pertes de change

Les pertes de change s'élèvent à 12,9 millions d'euros pour les six premiers mois de 2009 contre 32,5 millions d'euros de gains de change au premier semestre 2008. Cette variation des gains

et pertes de change tient essentiellement aux fluctuations de l'euro vis-à-vis du dollar américain (hausse au cours du premier semestre 2008, baisse sur les premiers mois de 2009).

2.4.7 - Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 68,4 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 105,0 millions d'euros au premier semestre 2008.

Cette diminution est principalement liée à la baisse du résultat opérationnel.

2.4.8 - Résultat net

Le résultat net consolidé a diminué de 53,6 %, s'élevant à 108,5 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 234,0 millions d'euros au premier semestre 2008. Cette diminution résulte :

- d'une diminution de 121,6 millions d'euros du résultat opérationnel ; et
- d'un impact défavorable de 45,4 millions d'euros des gains et pertes de change ;

partiellement compensées par :

- une diminution de 4,9 millions d'euros des charges financières (nettes) ; et
- une diminution de 36,6 millions d'euros du montant de l'impôt sur les bénéfices.

2.4.9 - Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2009 et 2008 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand	
	Période de 6 mois close le 30 juin	
	2009	2008
Flux de trésorerie issus des opérations courantes	247,9	145,4
Flux de trésorerie générés par les investissements	(44,3)	(201,1)
Flux de trésorerie issus des opérations financières	(282,2)	48,2
Variation de la trésorerie	(83,0)	(18,5)
Dépenses d'investissement et frais de développement capitalisés	(57,2)	(71,1)

Pour une description des flux de trésorerie, les lecteurs sont invités à se référer au tableau des flux de trésorerie consolidés figurant dans les états financiers consolidés de la Société.

■ FLUX DE TRÉSORERIE ISSUS DES OPÉRATIONS COURANTES

Les flux de trésorerie issus des opérations courantes ont augmenté pour s'établir à 247,9 millions d'euros au 30 juin 2009, contre 145,4 millions d'euros au 30 juin 2008. Cette augmentation de 102,5 millions d'euros au premier semestre 2009 est essentiellement due à une forte baisse de la variation des actifs et passifs opérationnels courants. La marge brute d'autofinancement (définie comme les flux de trésorerie issus des opérations courantes plus la variation des actifs et passifs opérationnels courants) a baissé de 28,0 % pour s'établir à 220,6 millions d'euros au 30 juin 2009 à comparer à 306,3 millions d'euros au 30 juin 2008. Cette baisse de la marge brute d'autofinancement est liée à la baisse du résultat opérationnel au cours de la période.

■ FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie générés par les investissements au cours de la période close le 30 juin 2009 se sont élevés à 44,3 millions d'euros, contre 201,1 millions d'euros au cours de la période

close le 30 juin 2008. Cette baisse est principalement due à une diminution des investissements en participations consolidées qui se sont élevés à 4,7 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 133,1 millions d'euros au premier semestre 2008.

Les investissements et les frais de développement capitalisés se sont élevés à 57,2 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2009 (dont 16,1 millions d'euros liés aux frais de développements capitalisés), soit une diminution de 19,5 % par rapport aux investissements et aux frais de développement capitalisés de 71,1 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2008 (dont 12,6 millions d'euros liés aux frais de développement capitalisés).

■ FLUX DE TRÉSORERIE ISSUS DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les flux de trésorerie employés dans les opérations financières se sont élevés à 282,2 millions d'euros au premier semestre 2009, incluant notamment le versement de dividendes pour un montant de 182,8 millions d'euros et la vente d'actions propres pour un montant de 72,9 millions d'euros, contre 48,2 millions d'euros de flux de trésorerie générés par les opérations financières au premier semestre 2008 incluant le versement de dividendes pour un montant de 180,0 millions d'euros et le rachat d'actions propres pour un montant de 85,6 millions d'euros.



2.4.10 - Endettement

L'endettement brut total du Groupe (défini comme la somme des emprunts à long terme et à court terme, y compris des billets de trésorerie et des concours bancaires courants) s'élevait à 1 953,0 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 2 411,5 millions d'euros au 30 juin 2008. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 171,5 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 202,9 millions d'euros au 30 juin 2008. L'endettement net total (défini comme l'endettement brut après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) s'élevait à 1 781,5 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 2 208,6 millions d'euros au 30 juin 2008.

Le ratio de l'endettement net rapporté aux capitaux propres consolidés était de 81 % au 30 juin 2009 contre 107 % au 30 juin 2008.

Au 30 juin 2009, l'endettement brut total comprenait principalement :

- 276,5 millions d'euros au titre des Obligations *Yankee* ;
- 839,5 millions d'euros au titre du Contrat de Crédit 2006 ;
- 282,5 millions d'euros au titre des emprunts bancaires contractés en mai 2007 et mars 2009 ; et
- 554,5 millions d'euros au titre des autres dettes, se répartissant essentiellement entre des billets de trésorerie et d'autres emprunts.

■ 2.5- TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les lecteurs sont invités à se référer à la Note 23 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel pour la période de 6 mois close le

30 juin 2009 où sont détaillées les informations relatives aux parties liées.

■ 2.6- RISQUES ET INCERTITUDES

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 3 du document de référence enregistré auprès de l'AMF sous le numéro R. 09-025 ainsi qu'à la Note 22 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel

pour la période close le 30 juin 2009 où sont commentés les principaux facteurs de risques pouvant avoir un effet défavorable sur la situation du Groupe et la gestion de ces risques.

■ 2.7- PERSPECTIVES

Compte tenu des réalisations du premier semestre, en l'absence d'une nouvelle détérioration du contexte économique et malgré la saisonnalité défavorable habituelle du second semestre, le

Groupe est pleinement confiant dans sa capacité à réaliser son objectif d'une marge opérationnelle ajustée récurrente supérieure à 14 % en 2009.



3

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2009

<u>COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</u>	16
<u>ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</u>	16
<u>BILAN CONSOLIDÉ</u>	17
<u>TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS</u>	19
<u>TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES</u>	20
<u>NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</u>	21

1

2

3

4

■ COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand Période de 6 mois close le 30 juin		
	2009	2008	2007
Chiffre d'affaires (Note 1 (k))	1 812,1	2 166,0	2 095,7
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(872,5)	(1 048,2)	(1 034,0)
Frais administratifs et commerciaux	(505,0)	(586,5)	(546,0)
Frais de recherche et développement	(92,9)	(109,2)	(107,8)
Autres produits (charges) opérationnels (Note 18 (b))	(99,7)	(58,5)	(63,4)
Résultat opérationnel (Note 18)	242,0	363,6	344,5
Charges financières (Note 19 (b))	(59,2)	(68,7)	(68,6)
Produits financiers (Note 19 (b))	7,0	11,6	15,5
Gains (pertes) de change (Note 19 (a))	(12,9)	32,5	8,4
Charges financières nettes	(65,1)	(24,6)	(44,7)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	0,0	0,6
Résultat avant impôts	176,9	339,0	300,4
Impôts sur les résultats (Note 20)	(68,4)	(105,0)	(104,3)
Résultat net de l'exercice	108,5	234,0	196,1
Résultat net revenant à :			
■ Legrand	107,9	233,1	195,2
■ Intérêts minoritaires	0,6	0,9	0,9
Résultat net par action (euros) (Notes 10 et 1 (s))	0,417	0,907	0,726
Résultat net dilué par action (euros) (Notes 10 et 1 (s))	0,414	0,900	0,716

■ ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2007
Résultat net de la période	108,5	234,0	196,1
Écarts actuariels (Notes 1 (q) et 15)	(2,7)	1,2	13,9
Impôts différés sur écarts actuariels	0,6	(0,4)	(1,5)
Impôts courants sur rachat d'actions propres *	(0,2)	7,9	0,0
Réserves de conversion	21,6	(43,9)	(2,2)
TOTAL	127,8	198,8	206,3

* Profit d'impôt lié à la provision pour dépréciation des actions propres comptabilisée dans les comptes sociaux.

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

■ BILAN CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand		
	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Notes 1 (d) et 9)	171,4	254,4	221,1
Valeurs mobilières de placement (Note 9)	0,1	305,3	0,2
Créances impôt courant ou exigible	9,9	11,0	12,3
Créances clients et comptes rattachés (Notes 1 (e) et 7)	601,6	621,7	646,2
Autres créances (Note 8)	120,0	139,8	145,5
Stocks (Notes 1 (i) et 6)	495,0	602,9	624,4
Autres actifs financiers courants (Note 22)	0,7	5,0	11,8
TOTAL ACTIFS COURANTS	1 398,7	1 940,1	1 661,5
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles (Notes 1 (f) et 2)	1 795,2	1 772,7	1 784,3
<i>Goodwills</i> (Notes 1 (g) et 3)	1 852,2	1 854,3	1 815,9
Immobilisations corporelles (Notes 1 (h) et 4)	690,0	722,2	756,7
Participations dans les entreprises associées (Note 5)	0,0	0,0	14,0
Autres titres immobilisés (Note 5)	6,6	13,1	8,3
Impôts différés (Notes 1 (j) et 20)	80,2	76,4	64,3
Autres actifs non courants	4,6	4,9	4,6
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	4 428,8	4 443,6	4 448,1
TOTAL ACTIF	5 827,5	6 383,7	6 109,6

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand		
	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
PASSIF			
Passifs courants			
Emprunts courants (Note 16)	404,9	401,3	654,7
Dettes d'impôt courant ou exigible	23,9	12,1	39,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	314,4	410,4	474,0
Provisions et autres passifs courants (Note 17)	472,5	508,4	497,9
Autres passifs financiers courants (Note 22)	1,5	0,0	86,9
TOTAL PASSIFS COURANTS	1 217,2	1 332,2	1 753,1
Passifs non courants			
Impôts différés (Notes 1 (j) et 20)	642,3	638,9	654,9
Provisions et autres passifs non courants (Note 14)	62,9	62,5	81,0
Avantages du personnel (Notes 1 (q) et 15)	147,6	144,1	125,1
Emprunts non courants (Note 13)	1 548,1	2 020,2	1 364,4
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	2 400,9	2 865,7	2 225,4
Capitaux propres			
Capital social (Note 10)	1 052,4	1 051,3	1 083,9
Réserves (Note 12 (a))	1 380,9	1 378,3	1 238,4
Réserves de conversion (Note 12 (b))	(228,1)	(249,4)	(194,0)
Capitaux propres revenant au Groupe	2 205,2	2 180,2	2 128,3
Intérêts minoritaires	4,2	5,6	2,8
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 209,4	2 185,8	2 131,1
TOTAL PASSIF	5 827,5	6 383,7	6 109,6

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

■ TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand		
	Période de 6 mois close le 30 juin		
	2009	2008	2007
Résultat net de l'exercice	108,5	234,0	196,1
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
■ Amortissement des immobilisations corporelles (Note 18 (a))	64,1	67,1	67,1
■ Amortissement des immobilisations incorporelles (Note 18 (a))	29,0	32,1	37,5
■ Amortissement des frais de développement (Note 18 (a))	5,8	4,7	4,1
■ Amortissement des charges financières	0,5	0,7	0,7
■ Dépréciation du <i>Goodwill</i> (Notes 3 et 18 (b))	15,9	0,0	0,0
■ Variation des impôts différés	(4,8)	(8,4)	34,7
■ Variation des autres actifs et passifs non courants	4,7	(5,1)	3,6
■ Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	0,0	(0,6)
■ Perte (gain) de change	1,2	(23,8)	(9,7)
■ Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	0,1	4,0	(1,3)
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	(4,4)	1,0	(1,9)
(Plus-values) moins-values sur cessions de placements	0,0	0,0	(0,1)
Variation des autres actifs et passifs opérationnels :			
■ Stocks	128,4	(35,5)	(40,5)
■ Créances clients et comptes rattachés	32,6	(196,0)	(159,8)
■ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(100,2)	38,9	39,2
■ Autres actifs et passifs opérationnels	(33,5)	31,7	32,9
Flux de trésorerie issus des opérations courantes	247,9	145,4	202,0
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	17,1	6,1	7,2
Investissements	(41,1)	(58,5)	(61,6)
Frais de développement capitalisés	(16,1)	(12,6)	(12,2)
Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	0,5	(0,3)	(0,5)
Acquisition de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) (Note 3)	(4,7)	(133,1)	(83,3)
Investissements en participations non consolidées	0,0	(2,7)	(1,6)
Flux de trésorerie générés par les investissements	(44,3)	(201,1)	(152,0)
■ Augmentation de capital et prime d'émission (Note 10)	1,3	2,1	3,0
■ Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)	72,9	(85,6)	(103,3)
■ Dividendes payés par Legrand	(182,8)	(180,0)	(133,1)
■ Dividendes payés par des filiales de Legrand	(1,6)	(1,1)	(2,6)
■ Amortissement des TSDI	0,0	0,0	(9,5)
■ Nouveaux emprunts & utilisation de lignes de crédit	168,0	390,6	277,1
■ Remboursement d'emprunts	(566,1)	(58,5)	(70,0)
■ Frais d'émission de la dette	(0,7)	0,0	(0,5)
■ Trésorerie provenant de cessions de valeurs mobilières de placement	305,2	0,0	0,1
■ Augmentation (diminution) des concours bancaires courants	(78,4)	(19,3)	5,1
Flux de trésorerie issus des opérations financières	(282,2)	48,2	(33,7)
Effet net des conversions sur la trésorerie	(4,4)	(11,0)	(0,1)
Variation nette de la trésorerie	(83,0)	(18,5)	16,2
Trésorerie en début d'exercice	254,4	221,1	178,9
Trésorerie à la clôture de l'exercice	171,4	202,6	195,1
Détail de certains éléments :			
■ <i>cash flow</i> libre	207,8	80,4	135,4
■ intérêts payés au cours de l'exercice	65,5	51,9	52,0
■ impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	59,9	86,8	48,4

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

■ TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Capitaux propres revenant à Legrand				Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Réserves	Réserves de conversion	Total		
Au 30 juin 2007	1 081,8	1 191,3	(137,1)	2 136,0	5,4	2 141,4
Résultat net de la période		225,8		225,8	0,7	226,5
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(5,7)	(56,9)	(62,6)	1,7	(60,9)
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>220,1</i>	<i>(56,9)</i>	<i>163,2</i>	<i>2,4</i>	<i>165,6</i>
Dividendes versés					(0,4)	(0,4)
Augmentation de capital (Note 10)	2,1			2,1		2,1
Rachat d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		(177,5)		(177,5)		(177,5)
Variation de périmètre		0,0		0,0	(4,6)	(4,6)
Options de souscription d'actions		4,5		4,5		4,5
Au 31 décembre 2007	1 083,9	1 238,4	(194,0)	2 128,3	2,8	2 131,1
Résultat net de la période		233,1		233,1	0,9	234,0
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		8,7	(43,9)	(35,2)		(35,2)
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>241,8</i>	<i>(43,9)</i>	<i>197,9</i>	<i>0,9</i>	<i>198,8</i>
Dividendes versés		(180,0)		(180,0)	(1,1)	(181,1)
Augmentation de capital (Note 10)	2,1			2,1		2,1
Annulation rachat d'actions (Note 10)	(36,5)	36,5		0,0		0,0
Rachat d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		(85,6)		(85,6)		(85,6)
Variation de périmètre		0,0		0,0	1,8	1,8
Options de souscription d'actions		6,3		6,3		6,3
Au 30 juin 2008	1 049,5	1 257,4	(237,9)	2 069,0	4,4	2 073,4
Résultat net de la période		116,8		116,8	0,7	117,5
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(7,2)	(11,5)	(18,7)	1,3	(17,4)
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>109,6</i>	<i>(11,5)</i>	<i>98,1</i>	<i>2,0</i>	<i>100,1</i>
Dividendes versés					(0,3)	(0,3)
Augmentation de capital (Note 10)	1,8			1,8		1,8
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		0,1		0,1		0,1
Variation de périmètre		0,0		0,0	(0,5)	(0,5)
Options de souscription d'actions		11,2		11,2		11,2
Au 31 décembre 2008	1 051,3	1 378,3	(249,4)	2 180,2	5,6	2 185,8
Résultat net de la période		107,9		107,9	0,6	108,5
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(2,3)	21,3	19,0	0,3	19,3
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>105,6</i>	<i>21,3</i>	<i>126,9</i>	<i>0,9</i>	<i>127,8</i>
Dividendes versés		(182,8)		(182,8)	(1,6)	(184,4)
Augmentation de capital et prime d'émission (Note 10)	1,1	0,2		1,3		1,3
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		72,9		72,9		72,9
Variation de périmètre		0,3		0,3	(0,7)	(0,4)
Options de souscription d'actions		6,4		6,4		6,4
Au 30 juin 2009	1 052,4	1 380,9	(228,1)	2 205,2	4,2	2 209,4

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Notes annexes aux états financiers consolidés

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES	23	NOTE 13 - EMPRUNTS NON COURANTS	44
NOTE 2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NOTE 1 (F))	30	NOTE 14 - PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS	47
NOTE 3 - <i>GOODWILLS</i> (NOTE 1 (G))	32	NOTE 15 - AVANTAGES DU PERSONNEL (NOTE 1 (Q))	47
NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 1 (H))	34	NOTE 16 - EMPRUNTS COURANTS	50
NOTE 5 - PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS	38	NOTE 17 - PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS COURANTS	50
NOTE 6 - STOCKS (NOTE 1 (I))	38	NOTE 18 - ANALYSE DE CERTAINS FRAIS	51
NOTE 7 - CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS (NOTE 1 (E))	38	NOTE 19 - CHARGES FINANCIÈRES NETTES	51
NOTE 8 - AUTRES CRÉANCES	39	NOTE 20 - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	52
NOTE 9 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT (NOTE 1 (D))	39	NOTE 21 - ENGAGEMENTS	54
NOTE 10 - CAPITAL SOCIAL ET RÉSULTAT NET PAR ACTION (NOTE 1 (S))	40	NOTE 22 - INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS	54
NOTE 11 - PLANS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS, PLANS D'ACTIONS GRATUITES, PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS AUX BÉNÉFICES	41	NOTE 23 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES	58
NOTE 12 - RÉSERVES ET RÉSERVES DE CONVERSION	44	NOTE 24 - INFORMATIONS PAR SEGMENTS GÉOGRAPHIQUES (NOTE 1 (R))	59
		NOTE 25 - INFORMATIONS TRIMESTRIELLES – NON AUDITÉES	62
		NOTE 26 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	63

■ INFORMATIONS GÉNÉRALES

Legrand (la « Société ») et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») constituent le spécialiste mondial des produits et systèmes pour installations électriques et réseaux d'information pour les lieux de vie et lieux de travail.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans plus de 70 pays et vend ses produits sur près de 180 marchés nationaux. Ses principaux marchés restent la France, l'Italie et les États-Unis, qui ont généré environ 54 % de son chiffre d'affaires net annuel en 2008 (57 % en 2007), mais sa présence dans les zones Reste du monde et Reste de l'Europe s'est significativement renforcée au cours des dernières années.

La Société est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 87000 Limoges (France).

Dans le cadre de son introduction en bourse, Legrand a enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers un document de base sous le numéro I.06-009 le 21 février 2006. Le 22 mars 2006, l'Autorité des marchés financiers a apposé son visa n° 06.082 sur la note d'opération. Les premières négociations des actions Legrand ont débuté le 7 avril 2006 sur le marché Euronext Paris.

Le 22 avril 2009, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le document de référence au titre de l'exercice 2008 sous le numéro R. 09-025.

Les présents états financiers consolidés de Legrand ont été arrêtés le 28 juillet 2009 par le Conseil d'administration.

■ LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et de 148 filiales qu'elle contrôle. Le Groupe consolide l'ensemble de ses filiales selon la méthode de l'intégration globale.

La liste suivante indique les principales filiales opérationnelles de Legrand intégrées globalement au 30 juin 2009 :

Filiales françaises

Groupe Arnould

ICM Group

Inovac

Legrand France

Legrand SNC

Planet-Wattohm

Filiales étrangères

Bticino Italie

Bticino de Mexico Mexique

EMB Electrical Industries SAE Égypte

GL Eletro-Eletronicos Ltda Brésil

HPM Industries Australie

Kontaktor Russie

Legrand Grèce

Legrand Russie

Legrand Colombia Colombie

Legrand Electric Royaume-Uni

Legrand Electrica Portugal

Legrand Electrical Chine

Legrand Elektrik Turquie

Legrand Électrique Belgique

Legrand España Espagne

Legrand India Inde

Legrand Polska Pologne

Legrand Zrt Hongrie

Ortronics États-Unis

Pass & Seymour États-Unis

Rocom Hong Kong

Shidean Chine

TCL International Electrical Chine

TCL Wuxi Chine

The Wiremold Company États-Unis

Ticino de Venezuela CA Venezuela

Van Geel Legrand Pays-Bas

Watt Stopper États-Unis

Zucchini Italie

Au 30 juin 2009, les filiales sont toutes contrôlées à 100 % par Legrand à l'exception des sociétés suivantes : Alborz Electrical Industries Ltd (Iran), PT Supreme Elektro Kontak (Indonésie), Kontaktor (Russie), Legrand Polska (Pologne), Shidean (Chine)

et HPM Industries (Australie) détenues à plus de 95 % ; EMB Electrical Industries SAE (Égypte) détenue à 75 % et Bticino (Thaïlande) détenue à 51 %.

Le calendrier d'intégration, dans les comptes consolidés, des acquisitions réalisées depuis le 1^{er} janvier 2007 est le suivant :

2007	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Cemar	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Shidean	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Vantage	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
HPM Industries	2 mois de résultat	5 mois de résultat	8 mois de résultat	11 mois de résultat
UStec	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Kontaktor			Au bilan uniquement	Au bilan uniquement
Macse				Au bilan uniquement
Alpes Technologies				Au bilan uniquement
TCL Wuxi				Au bilan uniquement

2008	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Kontaktor	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Macse	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Alpes Technologies	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
TCL Wuxi	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
PW Industries	2 mois de résultat	5 mois de résultat	8 mois de résultat	11 mois de résultat
Estap		3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat
HDL		3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat
Electrak		3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat

2009	31 mars	30 juin
Estap	3 mois de résultat	6 mois de résultat
HDL	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Electrak	3 mois de résultat	6 mois de résultat

1

2

3

4

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les comptes consolidés intermédiaires du Groupe ont été établis pour la période de six mois close le 30 juin 2009, conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et aux interprétations de l'IFRIC (*International Financial Reporting Interpretation Committee*) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 30 juin 2009, et notamment la norme IAS 34 Information Financière Intermédiaire. En outre, ils ne présentent pas de différence avec les normes IFRS telles que publiées par l'IASB.

La présentation des états financiers en normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables du Groupe. Les domaines très complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en Note 1 (u).

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

A) NOUVELLES NORMES D'APPLICATION OBLIGATOIRE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2009

Les nouvelles normes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009 ont été traitées de la façon suivante :

Normes appliquées par le Groupe par anticipation

Le Groupe a appliqué par anticipation, depuis le 1^{er} janvier 2008 :

- la norme IFRS 8 portant sur l'information sectorielle (Note 24) ;
- et, dans la mesure où il avait déjà pris l'option d'incorporer les coûts d'emprunt au coût des actifs qualifiés, le Groupe a appliqué par anticipation depuis le 1^{er} janvier 2008 la norme IAS 23 – Coûts d'emprunt amendée.

Normes appliquées par le Groupe au 30 juin 2009 ayant une incidence sur les états financiers du Groupe

Le Groupe présente des comptes intermédiaires complets et a donc appliqué dès le 30 juin 2009 la version révisée d'IAS 1 relative à la présentation des états financiers.

La norme révisée réserve le tableau de variation des capitaux propres aux seules transactions avec les actionnaires, les autres composantes actuelles devant être incluses dans un compte de résultat global. Les sociétés peuvent choisir de présenter

tous les postes de produits et charges comptabilisés au cours d'une période dans un état unique de résultat global ou dans deux états, l'un détaillant les composantes du résultat net et un deuxième état commençant par le résultat net et détaillant les autres éléments du résultat global.

Le Groupe a choisi de présenter deux états séparés et a préparé ses états financiers en conformité avec la nouvelle norme révisée.

Normes appliquées par le Groupe au 30 juin 2009 sans incidence sur les états financiers du Groupe

L'amendement de la norme IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions, clarifiant les conditions d'acquisition des droits et de leur annulation, adopté le 16 décembre 2008, ainsi que l'amendement de la norme IAS 32 relatif aux instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation, adopté le 21 janvier 2009, n'ont pas eu d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Les interprétations exposées ci-dessous sont également sans incidence sur les comptes consolidés du Groupe :

IFRIC 12 – « Accords de concession de services ». Adoptée le 25 mars 2009, cette interprétation énonce les principes généraux de comptabilisation et d'évaluation des obligations et des droits correspondants relatifs aux accords de concession de service.

IFRIC 13 – « Programme de fidélisation de la clientèle ». Adoptée le 16 décembre 2008, cette interprétation traite de la comptabilisation des points cadeau de fidélisation de la clientèle.

IFRIC 14 – « IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction ». Adoptée le 16 décembre 2008, cette interprétation expose les règles d'évaluation du plafond (tel qu'il est défini par IAS 19 « Avantages du personnel ») de l'excédent qui peut être comptabilisé comme un actif. Cet excédent correspond au surplus de la juste valeur des actifs du régime par rapport à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies.

Les nouvelles normes et interprétations prises par l'IASB et relatives aux normes IFRS, non encore approuvées par l'Union Européenne ou d'application obligatoire au Groupe Legrand à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2010, sont exposées en Note 1 (v).

B) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe, celui-ci dirigeant leurs politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les seules filiales exclues du périmètre de consolidation sont des filiales de création ou d'acquisition récente qui représentent, en cumul au titre de 2009, des actifs immobilisés totaux d'environ 5,0 millions d'euros et un chiffre d'affaires total inférieur à 6,0 millions d'euros.

Les sociétés mises en équivalence sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative mais sans

en avoir le contrôle, une situation qui se produit généralement lorsque la participation représente entre 20 et 50 % des droits de vote. Ces participations sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence et sont initialement constatées au coût d'acquisition.

C) CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie de présentation sur la base du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant du règlement de ces opérations et de la conversion aux taux de change à la clôture des comptes des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont constatés au compte de résultat sous la rubrique « gains (pertes) de change ».

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à la cession complète de ces sociétés.

D) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à court terme et de tous les autres actifs financiers dont l'échéance initiale n'excède pas trois mois. Ces actifs financiers, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement ne sont pas considérées comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les découverts bancaires sont considérés comme une activité de financement et sont inclus à ce titre dans les emprunts courants.

E) CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients et comptes rattachés sont constatés à leur juste valeur. Une provision pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée au vu de tout élément objectif indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus conformément aux conditions d'origine des créances clients et comptes rattachés.

F) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue

détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

La juste valeur (diminuée du coût de cession) est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente (diminuée du coût de cession) lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les coûts liés aux principaux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles lorsqu'il est probable, compte tenu de la faisabilité technique, commerciale et technologique du projet, que celui-ci aura une issue positive, et que lesdits coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts de développement sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus, celle-ci n'excédant pas 10 ans.

Les autres frais de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les brevets font l'objet d'un amortissement accéléré, représentatif du rythme qui reflète l'usage économique de ces actifs.

Les marques qui ont une durée de vie définie sont amorties :

- sur 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par une des marques principales du Groupe ;
- sur 20 ans lorsque la Direction n'envisage le remplacement par une des marques principales du Groupe que sur le long terme, ou si en l'absence d'une telle intention, elle suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme.

Les dotations aux amortissements relatives aux brevets sont comprises dans les frais de recherche et développement du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques sont classées dans les actifs à durée de vie utile indéfinie lorsqu'elles sont en usage depuis plus de 10 ans et que, de l'avis de la Direction, elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment. Une revue de leur durée d'utilisation est faite régulièrement

et peut amener à reclasser les marques à durée de vie utile indéfinie en marques à durée de vie définie.

Les marques à durée de vie indéfinie sont d'utilisation internationale. De ce fait, chacune d'entre elles contribue à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

Les marques font l'objet d'un test de dépréciation dès lors que des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable serait supérieure à la valeur recouvrable. Une perte pour dépréciation est constatée à hauteur de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité.

G) GOODWILLS

Les *Goodwills* font l'objet d'un test de dépréciation chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de dépréciation, chaque *Goodwill* est alloué à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) qui représente le niveau le plus bas auquel le *Goodwill* est suivi. Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des *Goodwills* correspond aux pays.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT y compris le *Goodwill* et leur valeur recouvrable, celle-ci étant la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité, conformément à la norme IAS 36, est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de trois à cinq ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation des données de la dernière année. Ces flux sont normalement issus des plans à moyen terme les plus récents approuvés par le Groupe. Au-delà de cette période, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable pour les années ultérieures.

Le taux d'actualisation retenu est le CMPC (coût moyen pondéré du capital) ajusté pour tenir compte du risque spécifique à l'unité génératrice de trésorerie.

La juste valeur (diminuée du coût de cession) est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente (diminuée du coût de cession) lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Conformément à la norme IAS 36, une dépréciation comptabilisée ne peut jamais faire l'objet d'une reprise.

H) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les terrains, les constructions, le matériel et l'outillage sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

1

2

3

4

Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location financement, transférant au Groupe la majorité des risques et avantages liés à ces actifs, sont capitalisés sur la base de la valeur actualisée du loyer minimal et sont amortis sur la période la plus courte entre la location ou la durée d'utilité déterminée suivant les règles en vigueur dans le Groupe (cf. ci-après).

Les actifs sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile respective ; les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Constructions légères	25 ans
Constructions traditionnelles	40 ans
Matériel industriel	8 à 10 ans
Outillage	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les actifs détenus en vue d'une cession sont comptabilisés sur la base du montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur (diminuée du coût de cession).

I) STOCKS

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur réalisable nette, le coût d'acquisition étant principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). Le coût des produits finis et des en-cours comprend les matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production afférents (sur la base d'une capacité opérationnelle normale). Il exclut les coûts de financement. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

J) IMPÔTS DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée et selon la méthode bilantielle. Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif, d'après les taux d'impôts adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale et si cette autorité fiscale le permet.

K) CONSTATATION DES PRODUITS

Les produits de cession de biens sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes ont été remplies : (i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acquéreur, (ii) il n'y a plus participation à la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif des biens cédés, (iii) le montant des produits peut être mesuré de manière fiable, (iv) le bénéfice d'avantages économiques liés à la transaction est probable, (v) les coûts encourus ou devant être encourus au titre de la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Pour le Groupe, ce principe se traduit par la constatation des produits lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client soit, généralement, à l'expédition.

Par ailleurs, le Groupe propose certaines promotions à ses clients, consistant principalement en ristournes sur volumes et en remises pour paiement rapide. Les ristournes sur volumes portent généralement sur des contrats couvrant des périodes de trois, six et douze mois, mais rarement supérieures à un an. Sur la base des réalisations de la période en cours, le Groupe impute chaque mois les ristournes estimées aux transactions sous-jacentes conduisant à l'application de ces ristournes. Ces ristournes et remises sont généralement déduites des créances dues par les clients et viennent en diminution du chiffre d'affaires.

L) JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts à court terme, des créances clients, des dettes fournisseurs, des charges à payer et des emprunts courants est proche de leur juste valeur en raison de l'échéance courte de ces instruments. En ce qui concerne les placements à court terme, qui se composent de valeurs mobilières de placement, la juste valeur est déterminée en fonction du prix du marché de ces titres. La juste valeur des emprunts non courants est basée sur les taux d'intérêt actuellement pratiqués pour les émissions de dettes assorties de conditions et d'échéances comparables. La juste valeur des contrats de *swap* de taux d'intérêt est le montant estimatif que la contrepartie recevrait ou paierait pour résilier le contrat ; elle est égale à la valeur actuelle des futurs *cash flows* estimatifs.

M) INSTRUMENTS DÉRIVÉS FINANCIERS ET SUR MATIÈRES PREMIÈRES

La politique du Groupe est de s'abstenir de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers ; les opérations conclues sur ce type d'instruments sont donc exclusivement dédiées à la gestion et à la couverture des risques de change ou de taux, et de fluctuation des cours des matières premières. Le Groupe conclut de ce fait périodiquement des contrats de type *swaps*, *caps*, options et contrats à terme, en fonction de la nature des risques à couvrir.

Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de la conclusion du contrat, celle-ci étant ensuite réévaluée régulièrement. Le mode de comptabilisation des pertes ou gains qui en résultent diffère selon que le dérivé est ou n'est pas désigné comme un instrument de couverture et dépend, s'il s'agit d'une couverture, de la nature de l'élément couvert.

Dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument de couverture qui est considérée comme efficace doit, en application de la norme IAS 39.102, être comptabilisée en capitaux propres.

Les Obligations *Yankee* libellées en dollars ont fait l'objet jusqu'en 2008 d'une couverture de change par l'intermédiaire d'un contrat de *swap* en euros. Ce n'est donc qu'à compter de l'exercice suivant l'expiration de ce *swap*, soit le 1^{er} janvier 2009, que le Groupe a été en mesure d'appliquer la norme IAS 39.102.

Le Groupe a ainsi porté au poste « Réserves de conversion » la variation latente de change des Obligations *Yankee* qui constituent un instrument de couverture de son investissement net aux États-Unis.

Concernant les autres instruments dérivés, bien qu'étant en position de couverture économique des risques, le Groupe a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture telle que définie par l'IAS 39 et a opté pour leur comptabilisation à la juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant constatées au compte de résultat en charges ou produits financiers pour la couverture des taux d'intérêts, en gains (pertes) de change pour la couverture des opérations en devises et en résultat opérationnel pour la couverture des matières premières.

La juste valeur des divers instruments dérivés utilisés aux fins de couverture est indiquée à la Note 22.

N) RESPONSABILITÉS ENVIRONNEMENTALES ET RESPONSABILITÉ PRODUITS

Conformément à la norme IAS 37, le Groupe comptabilise les pertes et les passifs relatifs aux responsabilités environnementales et à la responsabilité produits. Par conséquent, le Groupe constate une perte dès lors qu'il dispose d'informations indiquant qu'une perte est probable et raisonnablement estimable. Lorsqu'une perte n'est ni probable ni raisonnablement estimable tout en restant possible, le Groupe fait état de ce passif éventuel dans les Notes annexes à ses états financiers consolidés.

En ce qui concerne les passifs environnementaux, le Groupe estime les pertes au cas par cas et réalise la meilleure estimation possible à partir des informations dont il dispose.

En ce qui concerne la responsabilité produits, le Groupe estime les pertes sur la base des faits et circonstances actuels, de l'expérience acquise dans des affaires similaires, du nombre de plaintes et du coût anticipé de la gestion, des frais d'avocat et, dans certains cas, des montants à verser au titre du règlement de ces affaires.

Dans le cadre de l'application de l'interprétation IFRIC 6 – Passif relatif au coût de l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers, le Groupe s'assure de la gestion des déchets au titre de la Directive de l'Union Européenne sur les déchets d'équipements électriques et électroniques en cotisant à des éco-organismes.

O) PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Le Groupe gère des régimes de rémunération fondés sur des actions, réglés en instruments de capitaux propres.

Lors de l'octroi d'options, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les

valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation. Cette juste valeur est constatée en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, seuls les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en résultat.

P) TRANSFERTS ET UTILISATION DES ACTIFS FINANCIERS

Conformément à la norme IAS 39, le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsqu'il n'attend plus de flux de trésorerie futurs de ceux-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont attachés.

Q) AVANTAGES DU PERSONNEL

Obligations au titre des prestations de retraite

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues.

Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération.

Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan, ajustée des coûts des services passés non reconnus et diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés sont comptabilisés en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Le Groupe applique la méthode optionnelle qui consiste à comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres (IAS 19.93A s. révisée).

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés chaque année en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future

1

2

3

4

du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

Autres obligations au titre de prestations postérieures à l'emploi

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans la société et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal.

Le coût de ces avantages est déterminé par calcul actuariel et comptabilisé en résultat sur la durée de service des salariés.

Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi sont dues lorsque le contrat de travail est résilié avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un salarié accepte un départ volontaire en contrepartie de ces indemnités. Le Groupe comptabilise ces prestations lorsqu'il est manifestement engagé à mettre fin à l'emploi de ses salariés en exercice selon un plan officiel détaillé sans possibilité de retrait ou à verser des prestations de cessation d'emploi dans le cadre d'une offre destinée à encourager les départs volontaires. Les prestations à payer plus de 12 mois après la date du bilan sont actualisées.

R) INFORMATIONS SECTORIELLES

La gestion du Groupe est basée sur une organisation par pays regroupés en segments géographiques pour les besoins du reporting consolidé. Ces segments géographiques correspondent aux régions d'origine de facturation et sont la France, l'Italie, le Reste de l'Europe, les États-Unis d'Amérique et le Canada, et le Reste du Monde.

S) RÉSULTAT NET PAR ACTION ET RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives à la date de clôture.

Le nombre moyen d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessus prend en compte l'impact des rachats et cessions d'actions au cours de la période.

T) COÛTS D'EMPRUNT

Conformément aux dispositions de la norme IAS 23 amendée, les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont incorporés dans le coût de cet actif. Un actif qualifié est un actif qui exige

une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu.

Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

U) UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

Dépréciation des *Goodwills* et des immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de dépréciation des *Goodwills* et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie utile indéfinie, conformément aux principes comptables énoncés aux Notes 1 (f) et 1 (g). Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie utile est définie sont amorties sur leur durée de vie utile et font également l'objet de tests de dépréciation périodiques quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

L'appréciation de l'existence d'indicateurs de dépréciation repose sur des facteurs juridiques, sur les conditions de marché et sur la performance opérationnelle des activités acquises. Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence d'indicateurs de dépréciation et à la perte de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

La comptabilisation des *Goodwills* et autres actifs incorporels fait appel au jugement de la Direction sur plusieurs points décisifs, notamment pour :

- déterminer les actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie et ne doivent donc pas être amortis ;
- repérer les événements ou changements de situation pouvant indiquer qu'il y a eu dépréciation ;
- affecter les *Goodwills* aux unités génératrices de trésorerie ;
- calculer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation des *Goodwills* ;
- estimer les futurs flux de trésorerie actualisés pour les tests périodiques de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée indéfinie ; et
- déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée indéfinie aux fins des tests de dépréciation.

La valeur recouvrable de l'actif concerné correspond à sa valeur sur un marché actif ou, à défaut, à la valeur actuelle des flux de trésorerie provenant des opérations courantes diminuée des investissements. Le calcul de la valeur recouvrable repose sur un nombre d'hypothèses et d'estimations soumis aux aléas de l'environnement économique du Groupe. Une autre estimation faisant appel à des hypothèses différentes, tout en restant raisonnables, pourrait aboutir à de tout autres résultats.

Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer l'impôt sur les bénéfices dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des actifs existants car il est probable qu'il ne pourra pas utiliser une partie de l'actif d'impôt différé avant son expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur ses estimations du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel l'actif d'impôt différé sera recouvrable. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations ou si le Groupe révisé ultérieurement ces estimations, il pourra être amené à ajuster la valeur de l'actif reconnue à la clôture.

Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimations comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les stocks options, les provisions pour garantie, les frais de développement capitalisés.

V) NOUVELLES PRISES DE POSITION RELATIVES AUX NORMES IFRS

À la date de clôture des comptes consolidés, les normes et interprétations suivantes non encore applicables de manière obligatoire au 30 juin 2009 ont été publiées par l'IASB.

Normes et interprétations approuvées par l'Union Européenne

IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger

En juillet 2008, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger. Adoptée le 4 juin 2009, cette interprétation s'applique à une entité qui couvre un risque de change lié à ses participations nettes dans des activités à l'étranger et qui souhaite bénéficier de la comptabilité de couverture conformément à IAS 39.

Elle ne doit pas être appliquée par analogie à d'autres types de comptabilité de couverture.

Cette interprétation entre en vigueur de manière obligatoire au titre des exercices ouverts à compter du 30 juin 2009.

Normes et interprétations non encore approuvées par l'Union Européenne

IFRS 3 révisée – Regroupement d'entreprises et IAS 27 révisée – États financiers consolidés et individuels

En janvier 2008, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les regroupements d'entreprises, accompagnée d'une norme révisée sur les états financiers consolidés relative à la comptabilisation notamment des variations de périmètres de consolidation.

Cette nouvelle norme renforce deux concepts majeurs, à savoir, la reconnaissance de l'importance d'avoir ou non le contrôle d'une société et l'usage de la juste valeur.

Cette norme entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier

En juillet 2008, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier. Cette interprétation s'applique à la comptabilisation des produits et des charges qui y sont associées par les entités qui construisent des biens immobiliers directement, ou recourent à la sous-traitance.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne.

IFRIC 17 – Distributions en nature aux actionnaires

En novembre 2008, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 17 – Distributions en nature aux actionnaires. Cette interprétation s'applique notamment aux distributions d'actifs en nature et aux distributions qui donnent aux actionnaires le choix de recevoir, soit un bien en nature, soit de la trésorerie. Elle répond aux questions relatives à la date de comptabilisation et à l'évaluation du dividende à payer ainsi qu'à la méthode de comptabilisation de la différence entre la valeur comptable des actifs distribués et la valeur comptable du dividende à payer.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

IFRIC 18 – Transferts d'actifs des clients

En janvier 2009, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 18 – Transferts d'actifs des clients. Cette interprétation s'applique à la comptabilisation des transferts d'immobilisations corporelles par des entités qui reçoivent de tels transferts de leurs clients.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

1

2

3

4

Amendement IFRS 7 – Amélioration des informations à donner sur les instruments financiers

En mars 2009, l'IASB a publié un amendement de la norme IFRS 7 relatif à l'amélioration des informations à donner sur les instruments financiers. L'objectif de l'amendement est d'améliorer l'information sur la juste valeur et de clarifier et renforcer les informations sur le risque de liquidité.

Cet amendement entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne.

Amendements IFRIC 9 et IAS 39 – Dérivés incorporés

En mars 2009, l'IASB a publié les amendements relatifs à IFRIC 9 – Réévaluation des dérivés incorporés et IAS 39 –

Instruments financiers : comptabilisation et évaluation intitulés « Dérivés incorporés ». Ces amendements ont pour objet de clarifier le traitement comptable de dérivés incorporés pour les entités qui mettent en œuvre les amendements « Reclassement d'actifs financiers ».

Ces amendements doivent être appliqués de manière rétrospective et entrent en vigueur au titre des périodes clôturant à compter du 30 juin 2009, sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne.

Le Groupe a commencé à examiner l'ensemble de ces normes et interprétations afin de déterminer les modifications qu'elles pourraient entraîner dans les informations communiquées.

■ NOTE 2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NOTE 1 (F))

Avant le 10 décembre 2002, Legrand n'avait pas d'activité significative. Cette société a acquis 98 % des actions en circulation de Legrand France le 10 décembre 2002 et le capital résiduel, soit 2 %, le 2 octobre 2003, formant ainsi « le Groupe ».

Le prix d'achat total des actions de Legrand France, ainsi que les commissions et frais afférents (3 748,0 millions d'euros), ont été affectés en particulier aux marques et aux brevets.

Les immobilisations incorporelles nettes s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Marques à durée indéfinie	1 408,0	1 418,6	1 511,0
Marques à durée définie	200,3	161,1	54,3
Brevets	42,9	57,4	102,7
Autres actifs incorporels	144,0	135,6	116,3
	1 795,2	1 772,7	1 784,3

Au 31 décembre 2008 et au 30 juin 2009, la revue de la durée d'utilisation des marques a conduit le Groupe à procéder à un reclassement d'une marque à durée de vie indéfinie en marque à durée de vie définie (Note 1 (f)).

Les marques s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Au début de la période	1 617,2	1 590,4	1 593,0
■ Acquisitions	34,5	23,7	12,2
■ Cessions	0,0	0,0	0,0
■ Effet de conversion	1,6	3,1	(14,8)
	1 653,3	1 617,2	1 590,4
Amortissements cumulés	(45,0)	(37,5)	(25,1)
À la fin de la période	1 608,3	1 579,7	1 565,3

Les brevets s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Au début de la période	572,6	570,3	576,0
■ Acquisitions	0,0	0,0	0,0
■ Cessions	0,0	0,0	0,0
■ Effet de conversion	(0,1)	2,3	(5,7)
	572,5	572,6	570,3
Amortissements cumulés	(529,6)	(515,2)	(467,6)
À la fin de la période	42,9	57,4	102,7

Pour le premier semestre 2009, les dotations aux amortissements relatives aux actifs incorporels (y compris les frais de développement capitalisés) s'élèvent à 34,8 millions d'euros (36,8 millions d'euros pour le premier semestre 2008 ; 41,6 millions d'euros pour le premier semestre 2007) incluant les amortissements des marques et brevets qui s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brevets	Marques	Total
France	7,7	0,9	8,6
Italie	3,9	0,0	3,9
Reste de l'Europe	1,0	0,8	1,8
USA/Canada	1,4	4,2	5,6
Reste du Monde	0,4	1,6	2,0
	14,4	7,5	21,9

Les dotations prévisionnelles aux amortissements des brevets et des marques sur les cinq prochains exercices sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brevets	Marques	Total
2 ^e semestre 2009	14,4	7,9	22,3
2010	17,3	15,3	32,6
2011	11,5	14,8	26,3
2012	0,0	14,5	14,5
2013	0,0	14,5	14,5

Les autres actifs incorporels s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Frais de développement capitalisés	101,1	90,9	70,5
Logiciels	13,3	14,4	15,9
Autres	29,6	30,3	29,9
	144,0	135,6	116,3

■ NOTE 3 - GOODWILLS (NOTE 1 (G))

Les *Goodwills* s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
France	600,3	600,3	606,5
Italie	311,2	307,6	307,6
Reste de l'Europe	211,5	213,1	213,3
USA/Canada	307,3	307,6	285,1
Reste du Monde	421,9	425,7	403,4
	1 852,2	1 854,3	1 815,9

L'affectation géographique des *Goodwills* s'appuie sur la valeur de la société acquise déterminée à la date de la transaction et sur les synergies avec les sociétés existantes.

Dans les zones « Reste de l'Europe » et « Reste du Monde » aucun *Goodwill* alloué de façon définitive à une UGT (unité génératrice de trésorerie) n'est supérieur à 10 % du *Goodwill* total.

Les variations des *Goodwills* s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Au début de la période	1 854,3	1 815,9	1 633,2
■ Acquisitions	0,0	117,1	197,2
■ Ajustements	(19,9)	(30,0)	22,2
■ Dépréciations	(15,9)	0,0	0,0
■ Effet de conversion	33,7	(48,7)	(36,7)
À la fin de la période	1 852,2	1 854,3	1 815,9

Aux fins de tests de dépréciation, un *Goodwill* a été attribué aux divers pays, regroupant les filiales correspondant au niveau le plus bas d'unités génératrices de trésorerie.

Ces pays, auxquels un *Goodwill* a été attribué, font l'objet de tests de dépréciation chaque année et dans le cas où des événements ou circonstances particulières pourraient entraîner une perte de valeur. Une comparaison est faite entre la valeur comptable des groupes d'actifs correspondants, y compris le *Goodwill*, et la valeur d'utilité des filiales du pays.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus des filiales concernées.

En conformité avec la norme IAS 36, l'actualisation de la valeur d'utilité a été calculée avec des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie futurs attendus avant impôt.

Conformément aux principes comptables détaillés en Note 1 (g), le Groupe a jugé nécessaire de procéder à des tests de dépréciation au 30 juin 2009.

Ces tests ont été effectués en actualisant les hypothèses de génération future de flux de trésorerie afin de prendre en compte l'évolution récente de l'activité des UGT ainsi que les plans de réorganisation de certaines d'entre elles. Les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme suivants ont été utilisés :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		600,3	12,5 %	2,5 %
Italie		311,2	12,3 %	2,5 %
Reste de l'Europe	Valeur d'utilité	211,5	11 à 15 %	2,5 à 5 %
USA/Canada		307,3	11,9 %	3,25 %
Reste du Monde		421,9	10 à 18 %	2,5 à 5 %
		1 852,2		

Ces tests ont conduit le Groupe à comptabiliser une charge de dépréciation de 15,9 millions d'euros classée sur la ligne « Autres produits (charges) opérationnels » du compte de résultat.

En outre, une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme (évolution défavorable de 50 à 100 points de base selon les zones géographiques pour ces deux facteurs) a été menée pour mieux cerner les éventuels risques de perte de valeur comptable des *Goodwills*.

Pour la période close au 31 décembre 2008, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie	Valeur d'utilité	
				Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		600,3	849,3	12,9 %	2,5 %
Italie		307,6	414,3	12,3 %	2,5 %
Reste de l'Europe	Valeur d'utilité	213,1	137,3	12 à 16 %	2,5 à 5 %
USA/Canada		307,6	10,6	12,5 %	2,5 à 5 %
Reste du Monde		425,7	7,1	12 à 23 %	2,5 à 5 %
		1 854,3	1 418,6		

Pour la période close le 31 décembre 2008, il n'existe pas d'identification de perte de valeur comptable des *Goodwills*.

Pour la période close au 31 décembre 2007, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie	Valeur d'utilité	
				Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		606,5	849,3	12,5 %	2 %
Italie		307,6	414,3	13 %	2 %
Reste de l'Europe	Valeur d'utilité	213,3	137,3	10 à 12,5 %	2 à 5 %
USA/Canada		285,1	103,0	13 %	2 à 5 %
Reste du Monde		403,4	7,1	12,5 à 19 %	2 à 5 %
		1 815,9	1 511,0		

Pour la période close le 31 décembre 2007, il n'existait pas d'identification de perte de valeur comptable des *Goodwills*.

Les acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) se sont élevées à 133,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2008 et 83,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2007.

L'allocation du prix d'acquisition des sociétés acquises dans les 12 derniers mois n'est pas définitive ; en conséquence, les *Goodwills* qui y sont attachés peuvent être valorisés sur une base provisoire au 30 juin ou au 31 décembre de l'année d'acquisition et sont ajustés au cours de l'année suivante sur la base de l'allocation définitive.

Les allocations de prix d'acquisition pour les périodes du 30 juin 2009, 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007 s'établissent comme suit :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le 30 juin 2009	Période de 12 mois close le	
		31 décembre 2008	31 décembre 2007
■ Marques	34,5	23,7	12,2
■ Impôts différés sur Marques	(8,2)	(6,4)	(3,9)
■ Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
■ Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	-	-	-
■ <i>Goodwill</i>	-	117,1	197,2

■ NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 1 (H))

A) RÉPARTITION DES ACTIFS CORPORELS NETS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysent comme suit au 30 juin 2009 :

(en millions d'euros)	30 juin 2009					
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA/Canada	Reste du Monde	Total
Terrains	23,4	5,5	12,4	2,2	6,3	49,8
Constructions	112,4	88,0	35,8	17,2	22,0	275,4
Matériel et outillage	105,3	78,2	32,2	14,6	47,3	277,6
Immobilisations en cours et autres immobilisations	25,0	13,0	15,6	16,4	17,2	87,2
	266,1	184,7	96,0	50,4	92,8	690,0

Sur la totalité de ces immobilisations corporelles, un montant de 30,7 millions d'euros est disponible à la vente. Ces biens disponibles à la vente sont valorisés à la valeur la plus faible entre la valeur de marché et la valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysaient comme suit au 31 décembre 2008 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2008					
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA/Canada	Reste du Monde	Total
Terrains	24,2	5,5	14,2	2,2	6,1	52,2
Constructions	119,0	89,8	41,0	17,9	20,3	288,0
Matériel et outillage	116,2	82,0	32,7	15,9	45,0	291,8
Immobilisations en cours et autres immobilisations	22,7	13,5	15,7	20,2	18,1	90,2
	282,1	190,8	103,6	56,2	89,5	722,2

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysaient comme suit au 31 décembre 2007 :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007					Total
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA/Canada	Reste du Monde	
Terrains	24,0	5,5	14,9	2,4	9,6	56,4
Constructions	124,2	83,6	43,0	20,0	18,7	289,5
Matériel et outillage	127,7	84,1	32,5	20,3	43,0	307,6
Immobilisations en cours et autres immobilisations	35,0	22,8	12,5	20,0	12,9	103,2
	310,9	196,0	102,9	62,7	84,2	756,7

B) ANALYSE DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations sur le premier semestre 2009 s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009					
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA/Canada	Reste du Monde	Total
Acquisitions	12,9	8,4	6,3	1,6	6,7	35,9
Cessions	(2,7)	(0,1)	(7,6)	(0,7)	(1,8)	(12,9)
Dotations aux amortissements	(24,8)	(14,3)	(8,9)	(6,9)	(9,2)	(64,1)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(1,4)	(0,1)	2,6	(0,2)	0,6	1,5
Effet de conversion	0,0	0,0	0,0	0,4	7,0	7,4
	(16,0)	(6,1)	(7,6)	(5,8)	3,3	(32,2)

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009						
	Acquisitions	Transferts d'immobilisations en cours	Cessions	Dotations aux amortissements	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,0	0,0	(2,7)	(0,3)	(0,1)	0,7	(2,4)
Constructions	3,2	1,8	(7,1)	(13,2)	0,9	1,8	(12,6)
Matériel et outillage	15,7	8,5	(1,5)	(42,6)	2,0	3,7	(14,2)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	17,0	(10,3)	(1,6)	(8,0)	(1,3)	1,2	(3,0)
	35,9	0,0	(12,9)	(64,1)	1,5	7,4	(32,2)

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2008 s'analysaient comme suit :

31 décembre 2008						
(en millions d'euros)	France	Italie	Reste de l'Europe	USA/Canada	Reste du Monde	Total
Acquisitions	34,2	32,3	16,2	10,7	25,9	119,3
Cessions	(1,9)	(7,2)	(1,3)	(3,3)	(2,2)	(15,9)
Dotations aux amortissements	(54,5)	(30,1)	(17,6)	(16,4)	(17,5)	(136,1)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(6,5)	(0,3)	12,5	0,2	8,9	14,8
Effet de conversion	0,0	0,0	(9,0)	2,2	(9,8)	(16,6)
	(28,7)	(5,3)	0,8	(6,6)	5,3	(34,5)

31 décembre 2008							
(en millions d'euros)	Acquisitions	Transferts d'immobilisations en cours	Cessions	Dotations aux amortissements	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,0	1,2	(1,2)	(0,6)	(2,5)	(1,1)	(4,2)
Constructions	23,4	14,4	(10,1)	(29,6)	4,8	(4,4)	(1,5)
Matériel et outillage	46,8	24,9	(3,5)	(90,2)	14,5	(8,3)	(15,8)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	49,1	(40,5)	(1,1)	(15,7)	(2,0)	(2,8)	(13,0)
	119,3	0,0	(15,9)	(136,1)	14,8	(16,6)	(34,5)

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2007 s'analysaient comme suit :

31 décembre 2007						
(en millions d'euros)	France	Italie	Reste de l'Europe	USA/Canada	Reste du Monde	Total
Acquisitions	46,0	43,4	14,4	12,9	18,8	135,5
Cessions	(2,8)	(0,2)	(0,5)	(0,9)	(21,8)	(26,2)
Dotations aux amortissements	(54,7)	(27,0)	(18,3)	(14,6)	(16,9)	(131,5)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(1,9)	(0,3)	(2,2)	0,8	4,3	0,7
Effet de conversion	0,0	0,0	(1,7)	(7,3)	(2,0)	(11,0)
	(13,4)	15,9	(8,3)	(9,1)	(17,6)	(32,5)

31 décembre 2007							
(en millions d'euros)	Acquisitions	Transferts d'immobilisations en cours	Cessions	Dotations aux amortissements	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,0	0,5	(10,9)	(0,5)	(2,2)	(1,2)	(14,3)
Constructions	7,4	7,9	(10,0)	(22,0)	1,0	(3,6)	(19,3)
Matériel et outillage	53,9	34,7	(4,4)	(93,3)	0,3	(3,3)	(12,1)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	74,2	(43,1)	(0,9)	(15,7)	1,6	(2,9)	13,2
	135,5	0,0	(26,2)	(131,5)	0,7	(11,0)	(32,5)

C) LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES CORRESPONDANT À DES BIENS LOUÉS (LOCATION FINANCEMENT) CAPITALISÉS S'ANALYSENT COMME SUIT :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Terrains	3,8	3,8	3,8
Constructions	37,8	37,4	27,3
Matériel et outillage	32,4	32,4	36,2
	74,0	73,6	67,3
Amortissements cumulés	(38,2)	(37,7)	(40,3)
	35,8	35,9	27,0

D) LES OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT SONT ENREGISTRÉES AU BILAN :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Emprunts non courants	20,7	21,5	19,2
Emprunts courants	2,8	2,5	4,5
	23,5	24,0	23,7

E) L'ÉCHÉANCIER DES LOYERS MINIMAUX RELATIFS AUX BIENS LOUÉS CAPITALISÉS (LOCATION FINANCEMENT) SE PRÉSENTE COMME SUIT :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Moins d'un an	3,4	3,4	5,6
Un à deux ans	3,2	3,2	3,0
Deux à trois ans	3,4	3,1	2,6
Trois à quatre ans	2,1	3,1	2,5
Quatre à cinq ans	1,7	2,4	2,3
Au-delà de cinq ans	14,0	18,6	9,1
	27,8	33,8	25,1
Dont intérêts	(4,3)	(9,8)	(1,4)
Valeur actualisée des loyers futurs minimaux	23,5	24,0	23,7

■ NOTE 5 - PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Participations dans les entreprises associées	0,0	0,0	14,0

Au 31 décembre 2008, la diminution des participations dans les entreprises associées vient de la consolidation par intégration globale de la société Alborz Electrical Industries Ltd jusqu'alors consolidée par mise en équivalence.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Autres titres immobilisés	6,6	13,1	8,3

■ NOTE 6 - STOCKS (NOTE 1 (II))

Les stocks s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Matières premières, fournitures et emballages	191,3	222,1	222,5
Produits semi-finis	93,2	104,7	110,2
Produits finis	309,3	364,5	369,4
	593,8	691,3	702,1
Provisions pour dépréciation	(98,8)	(88,4)	(77,7)
	495,0	602,9	624,4

■ NOTE 7 - CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS (NOTE 1 (E))

Le Groupe réalise plus de 95 % de son chiffre d'affaires auprès de distributeurs de matériel électrique, dont les deux principaux représentent approximativement 27 % du chiffre d'affaires net

consolidé. Le Groupe estime qu'aucun autre client distributeur ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires consolidé.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Créances clients	540,2	569,8	568,5
Comptes rattachés	106,3	82,9	104,5
	646,5	652,7	673,0
Provisions pour dépréciation	(44,9)	(31,0)	(26,8)
	601,6	621,7	646,2

Au cours du premier semestre 2009, le Groupe a mis en place des contrats de cession de créances dont les caractéristiques ont permis de décomptabiliser ces créances pour un montant de 20,5 millions d'euros au 30 juin 2009, conformément à la norme IAS 39.

Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Échéances inférieures à 3 mois	54,9	82,8	70,8
Échéances comprises entre 3 et 12 mois	19,5	18,6	13,9
Échéances supérieures à 12 mois	10,0	12,2	16,6
	84,4	113,6	101,3

Ces créances sont provisionnées à hauteur de 38,0 millions d'euros au 30 juin 2009 (27,9 millions d'euros au 31 décembre 2008 ; 24,6 millions d'euros au 31 décembre 2007). La répartition par échéance de ces provisions est la suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Échéances inférieures à 3 mois	16,4	7,1	2,5
Échéances comprises entre 3 et 12 mois	11,6	8,6	7,4
Échéances supérieures à 12 mois	10,0	12,2	14,7
	38,0	27,9	24,6

1

2

3

4

■ NOTE 8 - AUTRES CRÉANCES

Les autres actifs circulants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Créances personnel	5,1	3,1	3,7
Autres créances	32,7	41,6	47,8
Charges constatées d'avance	19,1	18,9	18,5
Autres taxes	63,1	76,2	75,5
	120,0	139,8	145,5

Ces actifs sont valorisés au coût historique et il n'existe pas d'élément ou de circonstance particulière ayant entraîné de perte de valeur.

■ NOTE 9 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT (NOTE 1 (D))

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 171,4 millions d'euros au 30 juin 2009 et correspondent à des dépôts bancaires de moins de 3 mois placés auprès de banques de premier plan.

Au 31 décembre 2008, le Groupe détenait 305,2 millions d'euros de Bons du Trésor français, ceux-ci sont arrivés à échéance au cours du 1^{er} trimestre 2009 et la trésorerie ainsi générée a servi à diminuer les emprunts courants et non courants.

■ NOTE 10 - CAPITAL SOCIAL ET RÉSULTAT NET PAR ACTION (NOTE 1 (S))

Le capital social au 30 juin 2009 est de 1 052 386 716 euros représenté par 263 096 679 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 423 386 239 droits de vote.

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au 30 juin 2009 :

	Nombre d'actions	Nominal	Valeur du capital <i>(en euros)</i>	Prime d'émission <i>(en euros)</i>
Au 31/12/2007	270 975 739	4	1 083 902 956	1 257 726 503
Souscription d'actions du plan d'options 2004	338 781	4	1 355 124	
Annulation actions propres	(9 138 395)	4	(36 553 580)	(188 280 771)
Souscription d'actions du plan d'options 2003	639 003	4	2 556 012	
Au 31/12/2008	262 815 128	4	1 051 260 512	1 069 445 732
Souscription d'actions du plan d'options 2004	165 717	4	662 868	
Souscription d'actions du plan d'options 2005	115 834	4	463 336	185 334
Au 30/06/2009	263 096 679	4	1 052 386 716	1 069 631 066

Il existe une seule catégorie d'actions constituée d'actions ordinaires. Depuis le 24 février 2006, la valeur nominale d'une action est de 4 euros.

Le Conseil d'administration du 5 mars 2008 a approuvé l'annulation des actions auto-détenues affectées à l'objectif d'annulation. Cette annulation a porté sur 9 138 395 actions et la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale, soit un montant de 188 280 771 euros, a été affectée en diminution de la prime d'émission.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire, à compter du 24 février 2006.

Dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions 2004 et 2005 (Note 11 (a)), 281 551 actions ont été souscrites au cours du premier semestre 2009 représentant une augmentation de capital d'un montant de 1,1 million d'euros, assortie d'une prime d'émission de 0,2 million d'euros.

A) RACHAT D' ACTIONS ET CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Le descriptif du programme de rachat d'actions en cours portant sur un montant maximal de 500,0 millions d'euros a été publié par le Groupe le 27 mai 2009.

Rachat d'actions

Au 30 juin 2009, le Groupe détient 965 647 actions pour une valeur d'acquisition de 21 205 997 euros, l'affectation de ces rachats se répartissant entre :

- la mise en œuvre de tout plan d'actions gratuites pour 908 884 actions et pour une valeur d'acquisition de 19 791 463 euros ;
- l'attribution d'actions à un FCPE dans le cadre de la participation aux résultats pour 56 763 actions et pour une valeur d'acquisition de 1 414 534 euros.

Au cours du premier semestre 2009, le Groupe a vendu 3 664 946 actions pour un produit de cession de 53 106 093 euros, dont 3 641 709 actions dans le cadre de la réaffectation des actions destinées à la couverture de plans d'option d'achat d'actions mentionnées ci-dessus.

Par ailleurs, 254 280 actions ont été transférées au cours du premier semestre 2009 aux salariés dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions mentionnés en Note 11 (b).

Contrat de liquidité

Le 29 mai 2007, le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché Euronext Paris et conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Au 30 juin 2009, le Groupe détient 452 000 actions dans le cadre de ce contrat pour une valeur d'acquisition de 6 376 094 euros.

Le solde des mouvements du premier semestre 2009, au titre de ce contrat, correspond à des cessions, nettes d'achat, de 1 409 000 actions pour un produit net de cession de 19 754 770 euros.

B) RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2007
Résultat net revenant à Legrand (en millions d'euros)	107,9	233,1	195,2
Actions ordinaires : - fin de période	263 096 679	262 369 668	270 447 542
- moyenne	258 464 349	256 962 747	268 746 085
Options et actions gratuites attribuées fin de période	5 992 494	5 568 075	4 023 995
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité durant la période	5 328 226	[4 356 980]	[4 114 987]
Résultat net par action (euros) (Note 1 (s))	0,417	0,907	0,726
Résultat net dilué par action (euros) (Note 1 (s))*	0,414	0,900	0,716
Dividendes versés par action (euros)	0,700	0,700	0,500

* Les options attribuées par le plan d'option 2008 (1 980 757 options) et le plan d'option 2007 (1 575 823 options) ne sont pas prises en compte dans le calcul du résultat net dilué par action car le prix d'exercice de l'option est supérieur à la juste valeur de l'action au 30 juin 2009.

Dans le cadre de la souscription des plans d'options 2004 et 2005 intervenue au cours du premier semestre 2009 le Groupe a émis 281 551 actions. Il a également procédé à la cession nette de 5 328 226 actions. Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *prorata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2009, conformément à IAS 33. Si l'émission et la cession de ces actions étaient intervenues le 1^{er} janvier 2009, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 0,412 euro et 0,409 euro au 30 juin 2009.

Dans le cadre de la souscription des plans d'options 2003 et 2004 intervenue au cours du premier semestre 2008 le Groupe a émis 532 324 actions. Il a également procédé au rachat net de 4 356 980 actions. Enfin, il a réduit son capital par annulation de 9 138 395 actions. Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *prorata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le

premier semestre 2008, conformément à IAS 33. Si l'émission, le rachat et l'annulation de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2008, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 0,911 euro et 0,904 euro au 30 juin 2008.

Dans le cadre de la souscription du plan d'options 2003 intervenue au cours du premier semestre 2007 le Groupe a émis 754 166 actions. Il a également procédé au rachat net de 4 114 987 actions. Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *prorata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2007, conformément à IAS 33. Si l'émission et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2007, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 0,722 euro et 0,711 euro au 30 juin 2007.

■ NOTE 11 - PLANS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTION, PLANS D'ACTION GRATUITES, PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS AUX BÉNÉFICES

A) PLANS D'OPTIONS SUR ACTIONS 2004 – 2005 DE LEGRAND

La Société est dotée d'un plan d'options sur actions dans le cadre duquel des options peuvent être octroyées en vue d'acquérir un nombre déterminé d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice fixé à l'origine à 1,00 euro par action pour les options attribuées en 2004 et à 1,40 euro par action pour les options attribuées en 2005. Lors de l'Assemblée générale du 24 février 2006, les actionnaires ont décidé le regroupement des actions à raison de 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes et de porter le nominal de 1,00 à 4,00 euros par action.

En conséquence, le prix de levée des options a été porté à 4,00 euros pour les options attribuées en 2004 et à 5,60 euros pour les options attribuées en 2005.

Durant le premier semestre 2009 :

- 165 717 options ont été exercées dans le cadre du plan 2004, plan qui est arrivé à échéance le 29 mars 2009 ;
- 115 834 options ont été exercées dans le cadre du plan 2005, le solde de 57 916 options de souscription sera exerçable au plus tard en 2010.

Information sur les options de souscription	Plan 2004	Plan 2005	Total
Date du Conseil d'administration	30/01/2004	07/02/2005	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	508 250	173 750	682 000
dont nombre pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	0	0	0
Modalités d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> ■ À hauteur de 2/3, 4 années après l'attribution et obligation de levée dans un délai de 60 jours ; ■ À hauteur de 1/3, 5 années après l'attribution et obligation de levée dans un délai de 60 jours. 		
Point de départ d'exercice des options pour les 2/3	30/01/2008	07/02/2009	
Point de départ d'exercice des options pour les 1/3	30/01/2009	07/02/2010	
Prix de souscription	4,00 euros	5,60 euros	
Options de souscription souscrites durant l'exercice 2008	(338 781)		(338 781)
Options de souscription annulées durant l'exercice 2008	(1 667)		(1 667)
Options de souscription souscrites durant le 1er semestre 2009	(165 717)	(115 834)	(281 551)
Options de souscription annulées durant le 1er semestre 2009	(2 085)		(2 085)
Options de souscription d'actions restantes au 30/06/2009	0	57 916	57 916

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela aurait un impact inférieur à 0,1 % sur la dilution du capital de la Société.

B) PLANS D' ACTIONS GRATUITES ET D' OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D' ACHAT 2007 – 2008 – 2009 DE LEGRAND

Plans d'actions gratuites

L'Assemblée générale du 15 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à consentir en une ou plusieurs fois, à certains membres du personnel salarié ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des actions gratuites représentant un pourcentage maximum de 5 % du capital social augmenté des actions qui seront émises à la suite de la levée des options.

Information sur les plans d'actions gratuites	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Total
Date du Conseil d'administration	15/05/2007	05/03/2008	04/03/2009	
Nombre total d'actions gratuites attribuées	533 494	654 058	288 963	1 476 515
dont nombre d'actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux	26 427	47 077	23 491	96 995
<ul style="list-style-type: none"> ■ Gilles Schnepf ■ Olivier Bazil 	13 582 12 845	24 194 22 883	12 075 11 416	49 851 47 144
Modalités d'attribution	À l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde			
Actions gratuites annulées durant l'exercice 2007	(8 695)			(8 695)
Actions gratuites acquises durant l'exercice 2008	(546)			(546)
Actions gratuites annulées durant l'exercice 2008	(8 298)	(6 145)		(14 443)
Actions gratuites annulées durant le 1 ^{er} semestre 2009	(2 084)	(4 281)		(6 365)
Actions gratuites acquises durant le 1 ^{er} semestre 2009	(253 880)	(400)		(254 280)
Actions gratuites restantes au 30/06/2009	259 991	643 232	288 963	1 192 186

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces actions seraient attribuées définitivement, cela représenterait une dilution de 0,4 % du capital de la Société.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

L'Assemblée générale du 15 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à consentir en une ou plusieurs

fois, à certains membres du personnel salarié ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société ou à l'achat d'actions de la Société représentant un pourcentage maximum de 5 % du capital social augmenté des actions qui seront émises à la suite de la levée des options.

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Total
Date du Conseil d'administration	15/05/2007	05/03/2008	04/03/2009	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1 638 137	2 015 239	1 185 812	4 839 188
<i>dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux</i>				
■ Gilles Schnepf	40 745	72 583	48 300	161 628
■ Olivier Bazil	38 536	68 648	45 664	152 848
Modalités d'exercice	À l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde			
Point de départ d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions	16/05/2011	06/03/2012	05/03/2013	
Date d'expiration	15/05/2017	05/03/2018	04/03/2019	
Prix de souscription ou d'achat	25,20 euros	20,58 euros	13,12 euros	
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2007	(27 574)			(27 574)
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2008	(27 468)	(20 439)		(47 907)
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant le 1 ^{er} semestre 2009	(7 272)	(14 043)		(21 315)
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 30/06/2009	1 575 823	1 980 757	1 185 812	4 742 392

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela représenterait une dilution maximale de 1,8 % du capital de la Société (cette dilution ne tient pas compte du prix de souscription de ces options).

Modèles d'évaluation des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions

Le Groupe évalue la juste valeur des instruments fondés sur des actions à la date de leur octroi. Il utilise pour les valoriser soit le modèle binomial, soit le modèle mathématique Black & Scholes, sur la base des hypothèses suivantes :

Hypothèses	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009
Taux sans risque	4,35 %	3,40 %	2,25 %
Volatilité attendue	28,70 %	30,00 %	38,40 %
Rendement attendu	1,98 %	3,47 %	5,00 %

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans (Notes 11 (a) et 11 (b)) et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 6,4 millions d'euros au 30 juin 2009 (6,3 millions d'euros au 30 juin 2008 ; 2,5 millions d'euros au 30 juin 2007).

C) PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS AUX BÉNÉFICES

La législation en vigueur fait obligation aux sociétés françaises de verser à leurs salariés une participation aux fruits de l'expansion dès lors que le bénéfice après impôt atteint un certain niveau. Les sommes distribuées à ce titre sont généralement bloquées pendant cinq ans.

Indépendamment de cette obligation, certaines sociétés françaises et filiales étrangères du Groupe réservent à leurs salariés une quote-part de leur résultat, selon des formules d'intéressement négociées au niveau de chaque entreprise.

Une provision de 13,9 millions d'euros relative aux charges de participation et intéressement a été comptabilisée au titre du premier semestre 2009 (cette provision était de 16,8 millions d'euros pour le premier semestre 2008 et 16,7 millions d'euros pour le premier semestre 2007).

■ NOTE 12 - RÉSERVES ET RÉSERVES DE CONVERSION

A) RÉSERVES

Les réserves consolidées non distribuées de Legrand et de ses filiales s'élèvent à 1 380,9 millions d'euros au 30 juin 2009.

Les réserves sociales de Legrand sont distribuables à hauteur de 1 809,5 millions d'euros à cette même date.

B) RÉSERVES DE CONVERSION

Comme indiqué à la Note 1 (c), la réserve de conversion permet de constater les effets des fluctuations monétaires dans les états financiers des filiales à l'occasion de la conversion de ceux-ci en euros.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Dollar américain	(143,8)	(143,0)	(165,0)
Autres devises	(84,3)	(106,4)	(29,0)
	(228,1)	(249,4)	(194,0)

Comme indiqué en Note 1 (m), la variation latente de change des Obligations *Yankee* libellées en dollars est comptabilisée en augmentation des réserves de conversion pour un montant de 3,0 millions d'euros au 30 juin 2009.

■ NOTE 13 - EMPRUNTS NON COURANTS

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Prêt syndiqué	752,4	1 265,8	642,8
Obligations <i>Yankee</i>	276,5	279,2	263,0
Emprunt bancaire	282,5	220,0	220,0
Autres emprunts	239,5	258,0	242,6
	1 550,9	2 023,0	1 368,4
Coûts d'émission de la dette	(2,8)	(2,8)	(4,0)
	1 548,1	2 020,2	1 364,4

Les emprunts non courants sont libellés dans les monnaies suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Euro	1 050,8	1 471,8	776,8
Dollar américain	347,8	423,1	505,5
Autres devises	152,3	128,1	86,1
	1 550,9	2 023,0	1 368,4

Les emprunts non courants sont remboursables :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Entre 1 et 2 ans	198,3	202,0	156,3
Entre 2 et 3 ans	122,7	129,5	147,7
Entre 3 et 4 ans	597,6	116,0	115,0
Entre 4 et 5 ans	296,3	1 239,6	119,2
À plus de 5 ans	336,0	335,9	830,2
	1 550,9	2 023,0	1 368,4

Les taux d'intérêt moyens des emprunts (concernant les Obligations *Yankee* à 8,5 %, il s'agit des taux d'intérêt après prise en compte des opérations de *swap* de taux d'intérêt jusqu'à échéance de celles-ci en février 2008) s'analysent comme suit :

	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Prêt syndiqué	3,79 %	4,69 %	5,10 %
Obligations <i>Yankee</i>	8,50 %	8,25 %	4,67 %
Emprunt bancaire	3,58 %	6,06 %	4,99 %
Autres emprunts	3,67 %	5,58 %	3,78 %

Ces emprunts sont garantis comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Actifs hypothéqués, nantis ou gagés	20,0	21,2	17,8
Garanties concédées à des banques	166,7	180,4	155,0
	186,7	201,6	172,8

A) CONTRAT DE CRÉDIT

Contrat de Crédit 2006

La Société a conclu le 10 janvier 2006 avec cinq arrangeurs mandatés une convention de crédit.

Lors de sa conclusion, le Contrat de Crédit 2006 se décomposait notamment en une tranche A d'un montant de 700,0 millions d'euros constituant une facilité multidevises à terme amortissable semestriellement par tranches de 10 % du nominal à partir du 10 janvier 2007 jusqu'au 10 juillet 2010 et une dernière échéance de 20 % le 10 janvier 2011 et une tranche B d'un montant de 1,2 milliard d'euros constituant une facilité multidevises renouvelable par tirages successifs. Les tranches A et B avaient

à l'origine une échéance de cinq ans (chacune avec une option de renouvellement de deux fois un an).

Un premier amortissement de 10 % du nominal de la tranche A a eu lieu en janvier 2007 et un deuxième amortissement de 7,78 % en juillet 2007. En mars 2007 puis en novembre 2007, le Groupe a exercé son option d'extension de deux fois un an sur le Contrat, portant ainsi l'échéance finale du Contrat de Crédit 2006 à janvier 2013.

Les amortissements semestriels de la tranche A sont de 6,22 % du nominal d'origine à partir du 10 janvier 2008 jusqu'au 10 juillet 2011, de 7,12 % du nominal d'origine le 10 janvier 2012, de 6,02 % du nominal d'origine le 10 juillet 2012 et de 19,32 % le 10 janvier 2013.

Au 30 juin 2009, 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007, le calendrier suivant résume les paiements que le Groupe devra effectuer au titre du prêt syndiqué :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
À moins d'un an (en emprunts courants)	87,1	87,1	87,2
À plus d'un an	87,1	87,1	85,3
À plus de 2 ans	93,4	87,1	87,0
À plus de 3 ans	571,9	92,0	87,1
À plus de 4 ans	0,0	999,6	92,0
À plus de 5 ans	0,0	0,0	291,4
	839,5	1 352,9	730,0

Le prêt syndiqué s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	444,9	2013	Euribor + 0,25
Crédit revolving	394,6	2013	Euribor/Libor + 0,25

(en millions d'euros)	31 décembre 2008	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	488,5	2013	Euribor + 0,30
Crédit revolving	864,4	2013	Euribor/Libor + 0,30

(en millions d'euros)	31 décembre 2007	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	573,8	2013	Euribor + 0,25
Crédit revolving	156,2	2013	Euribor/Libor + 0,25

La marge appliquée au-delà des taux Euribor/Libor est actualisée semestriellement en fonction de la valeur du ratio dette financière nette/Ebitda Récurrent (dette financière nette et Ebitda Récurrent tels qu'ajustés conformément aux contrats passés avec les établissements financiers concernés). Les taux d'intérêt résultant restent toutefois compris entre Euribor/Libor + 0,20 et Euribor/Libor + 0,50.

B) OBLIGATIONS YANKEE À 8,5 %

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

Les obligations ne font l'objet d'aucun amortissement et ne peuvent être remboursées avant l'échéance, sauf en cas d'évolution de la législation qui obligerait à des paiements additionnels s'ajoutant au principal et aux intérêts. Si Legrand France n'était pas, pour des raisons légales, autorisée à payer ces suppléments, le remboursement anticipé des obligations deviendrait généralement obligatoire ; si la loi autorisait le paiement de ces suppléments, Legrand France pourrait, à son initiative, rembourser par anticipation l'intégralité – et l'intégralité seulement – des obligations. Chaque porteur d'obligations peut aussi, à sa demande, exiger de Legrand France le remboursement anticipé des titres qu'il détient en cas de changement hostile du contrôle de la Société.

Simultanément à l'émission des obligations, Legrand France avait conclu un contrat de *swap* de taux d'intérêt, lequel a pris fin en février 2008 (Note 22 (a)).

C) EMPRUNT BANCAIRE

Au 30 juin 2009, l'emprunt bancaire se compose de :

- un emprunt pour un montant de 220,0 millions d'euros, contracté le 21 mai 2007 auprès d'institutions financières françaises. Cet emprunt bancaire a été conclu pour une durée de 6 ans et 4 mois, soit à échéance du 21 septembre 2013. Ce prêt porte intérêt à taux variable Euribor 3 mois majoré de 45 points de base ;
- un nouvel emprunt pour un montant de 62,5 millions d'euros, contracté le 12 mars 2009 auprès d'institutions financières françaises. Cet emprunt bancaire a été conclu pour une durée de 5 ans, soit à échéance du 12 mars 2014. Ce prêt porte intérêt à taux variable Euribor 3 mois majoré de 210 points de base.

D) LIGNES DE CRÉDIT NON UTILISÉES

Au 30 juin 2009, le Groupe a la possibilité :

- de tirer un montant additionnel de 730,4 millions d'euros au titre de la tranche B (crédit revolving) du Contrat de Crédit 2006, en tenant compte de la ligne de substitution (*swingline facility*) destinée à couvrir l'encours de billets de trésorerie qui s'élève à 75,0 millions d'euros au 30 juin 2009 ;
- de tirer 2 lignes de crédit pour un montant de :
 - 50,0 millions d'euros à échéance au 31 mars 2012,
 - 125,0 millions d'euros à échéance au 30 septembre 2012.

NOTE 14 - PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

La variation des provisions et autres passifs non courants s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009
Au début de la période	62,5
Changements du périmètre de consolidation	0,3
Dotations	7,3
Reprises	(9,5)
Transferts aux passifs courants	(1,7)
Reclassements	(0,3)
Effet de conversion	4,3
En fin de période	62,9

Au 30 juin 2009, le total des provisions et autres passifs non courants comprend notamment des provisions pour litiges et contentieux (12,6 millions d'euros) et des provisions pour impôts (16,8 millions d'euros).

NOTE 15 - AVANTAGES DU PERSONNEL (NOTE 1 (Q))

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Indemnités de départ à la retraite en France *	39,3	38,1	34,6
Indemnités de fin de contrat en Italie *	46,7	49,4	51,5
Autres indemnités et retraites complémentaires *	61,6	56,6	39,0
	147,6	144,1	125,1

* Ces postes représentent la part non courante des retraites et des prestations postérieures à l'emploi pour un montant de 147,6 millions d'euros au 30 juin 2009 (144,1 millions d'euros au 31 décembre 2008 ; 125,1 millions d'euros au 31 décembre 2007). La part courante, de 6,4 millions d'euros au 30 juin 2009 (6,4 millions d'euros au 31 décembre 2008 ; 7,4 millions d'euros au 31 décembre 2007), est classée dans les dettes courantes. De ce fait, le montant total des engagements constatés au bilan s'élève à 154,0 millions d'euros au 30 juin 2009 (150,5 millions d'euros au 31 décembre 2008 ; 132,5 millions d'euros au 31 décembre 2007) ; il est analysé à la Note 15 (a), qui indique un engagement total de 248,6 millions d'euros au 30 juin 2009 (240,5 millions d'euros au 31 décembre 2008 ; 263,9 millions d'euros au 31 décembre 2007), diminué d'un actif total de 94,5 millions d'euros au 30 juin 2009 (89,9 millions d'euros au 31 décembre 2008 ; 131,4 millions d'euros au 31 décembre 2007) et diminué des coûts des services passés non reconnus pour 0,1 million d'euros au 30 juin 2009 (0,1 million d'euros au 31 décembre 2008).

A) PRESTATIONS DE RETRAITE ET AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, y compris les engagements courants et non courants, portant essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Évolution de l'engagement					
Engagement au début de la période	240,5	263,9	290,6	282,8	249,7
Acquisitions	0,0	0,1	0,0	0,2	3,4
Affectation des <i>Goodwills</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Coûts des services	8,2	16,1	16,8	18,2	17,7
Coût de l'actualisation financière	5,2	11,5	11,7	10,3	8,8
Prestations versées	(17,5)	(29,3)	(29,5)	(23,5)	(17,2)
Cotisations des salariés	0,3	0,0	0,0	0,4	0,6
Amendements aux régimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels	6,1	(7,5)	(11,0)	13,0	6,6
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	(1,2)	0,2	(2,4)	(0,8)	0,0
Coûts des services passés	(0,1)	0,0	(0,1)	0,2	0,0
Effet de conversion	7,1	(14,3)	(14,5)	(10,2)	13,2
Autres	0,0	(0,2)	2,3	0,0	0,0
TOTAL DES ENGAGEMENTS À LA FIN DE LA PÉRIODE (I)	248,6	240,5	263,9	290,6	282,8
Coûts des services passés non reconnus (II)	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0
Valeur des actifs					
Valeur des actifs au début de la période	89,9	131,4	135,1	133,5	109,9
Acquisitions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
Rendement attendu des actifs du régime	3,1	8,2	9,1	10,2	13,5
Cotisations patronales	2,3	6,4	15,6	8,2	8,2
Cotisations des participants	0,3	0,5	0,3	0,3	0,3
Prestations versées	(9,7)	(13,3)	(16,3)	(13,9)	(11,3)
Gains (pertes) actuariels	3,4	(32,0)	(1,3)	0,7	0,0
Effet de conversion	5,2	(11,3)	(11,1)	(3,9)	12,4
VALEUR DES ACTIFS À LA FIN DE LA PÉRIODE (III)	94,5	89,9	131,4	135,1	133,5
ENGAGEMENT CONSTATÉ AU BILAN (I) – (II) – (III)	154,0	150,5	132,5	155,3	149,3
Passif courant	6,4	6,4	7,4	7,7	9,6
Passif non courant	147,6	144,1	125,1	147,6	139,7

Les pertes actuarielles d'un montant de 2,7 millions d'euros ont été comptabilisées en capitaux propres au 30 juin 2009 pour un montant après impôts de 2,1 millions d'euros.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- zone euro : iBoxx € Corporates AA 10+ ;

- Royaume Uni : iBoxx £ Corporates AA 15+ ;
- États-Unis : Citibank Pension Liability Index.

Le Groupe a procédé à une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation retenus. Une diminution de 50 points de base de ces taux conduirait à une perte actuarielle complémentaire d'environ 14,0 millions d'euros augmentant d'autant la valeur de l'engagement au 30 juin 2009.

L'impact sur le résultat s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2007
Coûts des services/Droits nouveaux	(8,2)	(8,0)	(9,5)
Coûts des services/Droits annulés	0,0	0,0	0,0
Droits payés (nets des reprises sur provision)	0,0	0,0	0,0
Coûts financiers	(5,2)	(5,6)	(5,5)
Autres	1,3	0,0	0,0
Rendement attendu des actifs du régime	3,1	4,1	4,4
	(9,0)	(9,5)	(10,6)

Au 30 juin 2009, l'allocation moyenne pondérée de l'actif des régimes de retraite s'analyse comme suit :

(en pourcentage)	France	États-Unis et Royaume-Uni	Total pondéré
Titres de capitaux propres	0,0	57,6	54,1
Titres de créance	0,0	31,3	29,4
Fonds de compagnies d'assurance	100,0	11,1	16,5
	100,0	100,0	100,0

B) PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE ET POUR RETRAITES COMPLÉMENTAIRES EN FRANCE

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

La provision constituée au bilan consolidé s'élève, pour la France, à 52,4 millions d'euros au 30 juin 2009 (50,4 millions d'euros au 31 décembre 2008 ; 43,4 millions d'euros au 31 décembre 2007). Elle représente la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 57,8 millions d'euros au 30 juin 2009 (61,4 millions d'euros au 31 décembre 2008 ; 58,5 millions d'euros au 31 décembre 2007) et la juste valeur de l'actif des plans de 5,3 millions d'euros au 30 juin 2009 (10,9 millions d'euros au 31 décembre 2008 ; 15,1 millions d'euros au 31 décembre 2007), et diminué des coûts des services passés non reconnus pour 0,1 million d'euros au 30 juin 2009 (0,1 million d'euros au 31 décembre 2008).

Le calcul de ces engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. En France, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 2,5 %, un taux d'actualisation de 5,6 % (2,5 % et 5,6 % en 2008, 3,0 % et 5,2 % en 2007) et un rendement attendu de l'actif des plans de 4,0 % (4,0 % respectivement pour 2008 et 2007). Par conséquent, la provision enregistrée au bilan consolidé représente la

quote-part de l'engagement global restant à la charge du Groupe et correspond à la différence entre l'engagement global, réévalué à chaque clôture sur une base actuarielle, et la valeur nette résiduelle des actifs gérés par le fonds ayant vocation à couvrir partiellement cet engagement.

C) PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL EN ITALIE

Les modifications apportées par la loi italienne n° 296 du 27 décembre 2006 sont entrées en application à partir du 1^{er} janvier 2007.

À compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat (*Trattamento di fine rapporto, TFR*) sont traitées en normes IFRS comme des régimes à cotisations définies.

Les indemnités de fin de contrat antérieures au 1^{er} janvier 2007 continuent d'être traitées en normes IFRS sous le régime des prestations définies mais ont fait l'objet d'une nouvelle évaluation actuarielle qui exclut la composante relative aux futures augmentations de salaires. La différence de calcul est considérée comme une réduction de l'engagement conformément aux dispositions du paragraphe 109 de la norme IAS 19 et a été comptabilisée au compte de résultat en autres produits opérationnels pour un montant de 2,1 millions d'euros sur le second semestre 2007. Les pertes et gains actuariels précédemment constatés ont été reclassés en réserves, conformément à la norme IAS 19,93A s révisée.

La provision pour indemnités de fin de contrat, ainsi constituée s'élève à 51,7 millions d'euros dans les comptes des sociétés italiennes au 30 juin 2009 (54,4 millions d'euros au 31 décembre 2008, 56,5 millions d'euros au 31 décembre 2007).

D) PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE ET AUTRES ENGAGEMENTS POSTÉRIEURS À L'EMPLOI AUX ÉTATS-UNIS ET AU ROYAUME-UNI

Le Groupe cotise aux États-Unis et au Royaume-Uni à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Le montant des engagements s'élève à 119,5 millions d'euros au 30 juin 2009 (110,0 millions d'euros au 31 décembre 2008, 133,7 millions d'euros au 31 décembre 2007). Ce montant est couvert par l'actif des fonds de pension, estimé à 82,3 millions au 30 juin 2009 (76,1 millions au 31 décembre 2008, 111,1 millions d'euros au 31 décembre 2007), et par des provisions.

Le calcul de ces engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Aux États-Unis, le calcul est fondé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,5 %, un taux d'actualisation de 6,8 % (3,5 % et 6,3 % en 2008, 3,3 % et 6,1 % en 2007) et un rendement attendu de l'actif des plans de 7,5 % (7,5 % et 8,0 % respectivement en 2008 et 2007). Au Royaume-Uni, les hypothèses retenues sont une augmentation des salaires de 4,4 %, un taux d'actualisation de 6,2 % (3,8 % et 6,4 % en 2008, 4,4 % et 5,8 % en 2007) et un rendement attendu de l'actif des plans de 6,7 % (6,7 % en 2008 et 2007).

■ NOTE 16 - EMPRUNTS COURANTS

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Prêt syndiqué	87,1	87,1	87,2
Billets de trésorerie	75,0	11,7	236,5
Autres emprunts	242,8	302,5	331,0
	404,9	401,3	654,7

■ NOTE 17 - PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

(en millions d'euros)	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Dettes fiscales	68,2	64,5	79,0
Salaires et charges sociales	150,4	156,1	160,3
Participation des salariés	6,1	13,7	10,8
Fournisseurs d'immobilisations	9,3	16,9	17,2
Charges à payer	68,8	70,1	48,3
Intérêts non échus	25,8	38,6	36,0
Produits constatés d'avance	7,7	10,2	8,5
Avantages du personnel	6,4	6,4	7,4
Autres passifs courants	129,8	131,9	130,4
	472,5	508,4	497,9

■ NOTE 18 - ANALYSE DE CERTAINS FRAIS

A) ANALYSE DES FRAIS OPÉRATIONNELS

Les frais opérationnels comprennent, notamment, les catégories de coûts suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2007
Consommation de matières premières et composants	(520,5)	(643,9)	(625,7)
Salaires et charges sociales	(486,0)	(541,4)	(524,1)
Participation et intéressement des salariés	(13,9)	(16,8)	(16,7)
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	(499,9)	(558,2)	(540,8)
Amortissement des immobilisations corporelles	(64,1)	(67,1)	(67,1)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(34,8)	(36,8)	(41,6)

L'effectif inscrit du Groupe au 30 juin 2009 est de 29 593 (34 454 au 30 juin 2008 et 31 197 au 30 juin 2007).

B) ANALYSE DES AUTRES PRODUITS (CHARGES) OPÉRATIONNELS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2007
Participation et intéressement des salariés	(13,9)	(16,8)	(16,7)
Charges liées aux restructurations	(29,4)	(15,4)	(14,3)
Dépréciation du <i>Goodwill</i>	(15,9)	0,0	0,0
Autres	(40,5)	(26,3)	(32,4)
	(99,7)	(58,5)	(63,4)

■ NOTE 19 - CHARGES FINANCIÈRES NETTES

A) GAINS (PERTES) DE CHANGE

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2007
Gains (pertes) de change	(12,9)	32,5	8,4

En 2007, 2008 et 2009, les gains (pertes) de change sont essentiellement relatifs à l'évolution de l'euro vis-à-vis du dollar américain.

B) PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2007
Produits financiers	7,0	11,6	15,5
Charges financières	(58,0)	(66,3)	(69,8)
Variation des justes valeurs des instruments financiers	(1,2)	(2,4)	1,2
	(52,2)	(57,1)	(53,1)

■ NOTE 20 - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Le résultat consolidé du Groupe avant impôts et quote-part du résultat des entreprises associées, s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2007
France	43,7	100,5	82,9
Étranger	133,2	238,5	216,9
	176,9	339,0	299,8

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2007
Impôts courants :			
En France	(20,7)	(42,9)	0,9
À l'étranger	(60,3)	(79,5)	(76,2)
	(81,0)	(122,4)	(75,3)
Impôts différés :			
En France	5,7	9,9	(28,1)
À l'étranger	6,9	7,5	(0,9)
	12,6	17,4	(29,0)
Imposition totale :			
En France	(15,0)	(33,0)	(27,2)
À l'étranger	(53,4)	(72,0)	(77,1)
	(68,4)	(105,0)	(104,3)

Le rapprochement entre la charge d'impôt totale de l'exercice et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit :

<i>(Taux d'imposition)</i>	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2007
Taux normal d'imposition en France	34,43 %	34,43 %	34,43 %
Augmentations (diminutions) :			
■ impact des taux étrangers	(2,91 %)	(3,68 %)	(0,45 %)
■ éléments non imposables	3,16 %	0,15 %	0,65 %
■ éléments imposables à des taux spécifiques	1,87 %	1,37 %	1,65 %
■ autres	2,09 %	(1,64 %)	(1,67 %)
	38,64 %	30,63 %	34,61 %
Effet sur les impôts différés :			
■ des changements de taux d'imposition	0,00 %	(0,02 %)	0,03 %
■ de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	0,03 %	0,38 %	0,16 %
Taux d'imposition effectif	38,67 %	30,99 %	34,80 %

Au 30 juin 2009, les éléments non imposables comprennent la dépréciation du *Goodwill* de 15,9 millions d'euros. Ajusté de cet élément, le taux d'imposition effectif aurait été de 35,47 %.

Les impôts différés constatés au bilan résultent d'écarts temporels entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan et s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Impôts différés constatés en France	(354,9)	(360,3)	(377,9)
Impôts différés constatés à l'étranger	(207,2)	(202,2)	(212,7)
	(562,1)	(562,5)	(590,6)
Origine des impôts différés :			
■ amortissement des immobilisations	(88,8)	(79,6)	(57,8)
■ déficits fiscaux nets	3,5	5,3	6,1
■ participation des salariés	4,4	4,9	2,7
■ indemnités de départ à la retraite	19,5	21,0	15,2
■ brevets	(14,5)	(19,3)	(34,6)
■ marques	(537,3)	(531,8)	(527,5)
■ provisions pour stocks et créances douteuses	28,8	22,1	19,7
■ juste valeur des instruments dérivés	(5,2)	(5,3)	(6,9)
■ effet de conversion	0,1	0,1	0,7
■ provisions non déductibles	58,5	47,5	29,8
■ marges en stock	14,7	16,4	13,6
■ autres	(45,8)	(43,8)	(51,6)
	(562,1)	(562,5)	(590,6)
■ dont impôts différés actif	80,2	76,4	64,3
■ dont impôts différés passif	(642,3)	(638,9)	(654,9)

Les parties courantes et non courantes des impôts différés s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Impôts différés courants	70,0	62,5	42,6
Impôts différés non courants	(632,1)	(625,0)	(633,2)
	(562,1)	(562,5)	(590,6)

Les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Pertes fiscales reportables reconnues	15,2	21,5	24,1
Actifs d'impôts différés reconnus	3,5	5,3	6,1
Pertes fiscales reportables non reconnues	102,7	95,1	110,5
Actifs d'impôts différés non reconnus	29,8	27,7	32,1
Pertes fiscales reportables totales	117,9	116,6	134,6

■ NOTE 21 - ENGAGEMENTS

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès sans fondement et dont l'issue, si elle s'avérait néanmoins défavorable au Groupe, ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière consolidée ou le résultat consolidé.

A) CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le Groupe exploite certains locaux et équipements dans le cadre de contrats de location simple. Il n'existe aucune restriction spéciale due à de tels contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux relatifs aux engagements sont payables comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
À moins d'un an	34,8	18,5	18,9
À plus d'un an	26,9	13,9	14,8
À plus de 2 ans	20,3	10,6	11,5
À plus de 3 ans	13,4	7,8	8,7
À plus de 4 ans	6,4	5,1	7,0
À plus de 5 ans	6,6	3,5	7,1
	108,4	59,4	68,0

Jusqu'au 31 décembre 2008, la notion d'engagements de contrats de location simple recouvrait uniquement les locations immobilières. Au 30 juin 2009, cette notion a été étendue à toutes les locations simples.

B) ENGAGEMENTS D'ACHAT D'IMMOBILISATIONS

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations sont de 19,8 millions d'euros au 30 juin 2009.

■ NOTE 22 - INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et

de matières premières et sont à ce titre limitées en durée et en montant.

Cette politique est centralisée au niveau du Groupe. Sa mise en œuvre repose sur le service Financement et Trésorerie du Groupe. Celui-ci propose les actions les plus appropriées et les met en application après validation par la Direction financière et la Direction générale du Groupe. Un reporting détaillé permet en outre un suivi très complet et permanent des positions du Groupe et le pilotage de la gestion des risques financiers exposés dans cette note.

Les actifs et passifs financiers courants s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Autres actifs financiers courants :	0,7	5,0	11,8
Swaps adossés à d'autres emprunts	0,0	0,0	4,6
Instruments dérivés actifs	0,7	5,0	7,2
Autres passifs financiers courants :	1,5	0,0	86,9
Swaps adossés à d'autres emprunts	0,0	0,0	86,9
Instruments dérivés passifs	1,5	0,0	0,0

La variation des autres passifs financiers courants, entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008, s'explique essentiellement par l'arrivée à échéance des contrats de *swaps* adossés aux Obligations *Yankee*.

A) RISQUE DE TAUX

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

Au 30 juin 2009, la dette financière brute (hors coût d'émission de la dette) se répartit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009
Taux fixes	319,5
Taux variables	1 636,3

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La gestion de ce risque consiste essentiellement en un recours à des instruments de couverture.

Ainsi, sur la base de l'encours moyen de la dette en 2009 et des instruments de couverture détaillés ci-dessous, le Groupe estime qu'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêts (en ce qui concerne son endettement à taux variable) ne devrait pas aboutir à une diminution du résultat avant impôts annuel supérieure à 9,8 millions d'euros (11,0 millions d'euros en 2008 et 13,0 millions d'euros en 2007).

Caps

La dette à taux variable est couverte par des contrats de couverture de taux dont l'échéance n'excède pas trois ans. Ces contrats sont essentiellement des contrats de *caps*, la politique du Groupe consistant à plafonner la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier d'évolutions de taux plus favorables.

Le portefeuille de contrats de *caps* sur la dette libellée en euros est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009		
	Montant couvert	Taux de référence	Taux moyen garanti, prime incluse
Période couverte			
Juillet 2009 – Septembre 2009	1 250,0	Euribor 3 mois	5,83 %
Octobre 2009 – Décembre 2009	850,0	Euribor 3 mois	5,88 %
Janvier 2010 – Février 2010	350,0	Euribor 3 mois	5,51 %
Mars 2010	100,0	Euribor 3 mois	5,55 %
Avril 2010 – Mars 2011	500,0	Euribor 3 mois	3,51 %
Avril 2011 – Mars 2012	200,0	Euribor 3 mois	4,15 %

Ces contrats de *caps* ne remplissant pas les critères de couverture de la norme IAS 39, ils ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan pour un montant de 0,7 million d'euros (1,0 million d'euros au 31 décembre 2008 et 6,5 millions d'euros au 31 décembre 2007) dans le poste « Autres actifs financiers courants ». L'impact des variations de la juste valeur est enregistré au compte de résultat dans le poste « Charges financières nettes » (Note 19 (b)), soit une perte de 1,2 million d'euros (gain de 0,8 million d'euros pour le premier semestre 2008 et une perte de 0,6 million d'euros pour le premier semestre 2007).

Swaps de taux d'intérêt adossés aux Obligations Yankee à 8,5 % (Note 13)

Par ailleurs, le Groupe a conclu, avec des contreparties de premier plan, un *swap* de taux d'intérêt lui permettant de se prémunir contre les risques de taux pour les Obligations Yankee. La valeur de marché de ce *swap* est déterminée sur la base des courbes de taux à la clôture de chaque exercice, taux susceptibles de variations pouvant avoir un effet sur les flux de trésorerie.

Ce contrat de *swap* a pris fin en février 2008, conformément au contrat de novation conclu en avril 2003 et en vertu duquel le Groupe avait vendu la tranche relative aux échéances 2008-2025 du contrat. À son échéance, il a donné lieu à un refinancement

de 86,0 millions d'euros correspondant à la position passive de sa composante taux devises.

D'un montant nominal fixe correspondant au montant de l'emprunt Yankee, il avait pour objet de transformer la rémunération à taux fixe servie aux porteurs des obligations en une rémunération à taux variable indexée sur le Libor. La juste valeur de ce *swap* était l'exacte contrepartie de celle de l'emprunt obligataire. De ce fait, le taux d'intérêt effectif des obligations après exécution du contrat était égal au Libor majoré d'une marge de 0,53 %.

D'autre part en février 2003, le Groupe avait conclu un *swap* de taux devises dans le cadre de ces Obligations Yankee. En conséquence de ce *swap*, le taux d'intérêt payable sur 350,0 millions de dollars de principal était fixé à 4,6 % par an. Les 50,0 millions de dollars résiduels restaient assortis d'un coupon variable (Libor majoré de 0,53 %).

Depuis février 2008, avec la fin du contrat de *swap*, les Obligations Yankee sont de nouveau assorties d'un coupon fixe à 8,5 %.

Dans le cadre de la gestion de son risque de taux, le Groupe pourra conclure d'autres contrats de *swap* de taux en fonction de l'évolution des conditions de marché.

Swaps de taux adossés aux Obligations Yankee	30 juin 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Montant notionnel (en millions de dollars)	0,0	0,0	400,0
Swaps adossés (actifs) (en millions d'euros)	0,0	0,0	4,6
Swaps adossés (passifs) (en millions d'euros)	0,0	0,0	86,9

Les *swaps* ont été comptabilisés à la juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant enregistrées au compte de résultat. L'impact des variations de la juste valeur des instruments financiers n'a pas d'effet sur le résultat du Groupe sur le premier semestre 2009 (perte de 3,2 millions d'euros pour le premier semestre 2008, profit de 1,8 million d'euros pour le premier semestre 2007), comptabilisé en résultat financier (Note 19 (b)).

Le tableau ci-dessous présente les actifs (trésorerie et valeurs mobilières de placement) et passifs financiers par devises au 30 juin 2009 :

(en millions d'euros)	Actif Trésorerie et Valeurs mobilières de placement	Passif financier (hors coût d'émission de la dette)
Euro	51,6	1 387,4
Dollar	34,0	362,6
Autres devises	85,9	205,8
	171,5	1 955,8

Des couvertures naturelles sont recherchées en faisant correspondre la répartition de la dette nette par devise avec celle du résultat opérationnel par devise.

Si nécessaire, lorsque l'achat d'un actif est financé dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe

peut procéder à des couvertures à terme pour se prémunir du risque de change. Au 30 juin 2009, les couvertures à terme mises en place concernent le réal brésilien et le dollar australien, elles sont comptabilisées à leur juste valeur au bilan pour un montant de 1,5 million d'euros.

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires et des coûts opérationnels par devises au 30 juin 2009 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires		Coûts opérationnels hors amortissements liés à l'acquisition et dépréciation du Goodwill	
Euro	1 057,9	58,4 %	889,9	58,0 %
Dollar	262,1	14,5 %	229,3	14,9 %
Autres devises	492,1	27,1 %	415,7	27,1 %
	1 812,1	100,0 %	1 534,9	100,0 %

De la même manière, des couvertures naturelles sont recherchées en faisant correspondre les coûts et les produits opérationnels dans chacune des principales devises dans lesquelles le Groupe opère.

Pour les montants résiduels, le Groupe a mis en place des couvertures optionnelles pour limiter son risque contre la hausse ou la baisse des principales devises concernées comme le dollar américain, le dollar de Singapour, la livre sterling et le rouble. Ces couvertures ne remplissant pas les critères de couverture de la norme IAS 39, ils ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan, soit une valeur nulle au 30 juin 2009 (4,0 millions d'euros au 31 décembre 2008, 0,7 million d'euros au 31 décembre 2007) dans le poste « Autres actifs financiers courants ». Le résultat de change relatif à ces instruments est enregistré au compte de résultat dans le poste « Gains (pertes) de change » (Note 19 (a)), soit un impact neutre au 30 juin 2009 (perte de 1,3 million d'euros pour le premier semestre 2008, perte de 0,4 million d'euros pour le premier semestre 2007).

Le Groupe estime que, tous les autres paramètres demeurant inchangés, une augmentation de 10 % du taux de change de l'euro par rapport à toutes les autres devises au premier semestre 2009 aurait entraîné une diminution du chiffre d'affaires d'environ 69,0 millions d'euros (78,0 millions d'euros au premier semestre 2008) et du résultat opérationnel d'environ 8,0 millions d'euros (10,0 millions d'euros pour le premier semestre 2008).

C) RISQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES

Le Groupe est exposé au risque de matières premières généré par des modifications des prix des matières premières.

Pour l'exercice 2008, les achats de matières premières représentaient environ 483 millions d'euros (477 millions d'euros en 2007 et 454 millions d'euros en 2006).

Une augmentation de 10 % du prix de l'ensemble des matières premières que le Groupe utilise aurait entraîné une augmentation théorique de ces frais d'environ 48 millions d'euros sur une base annuelle. Le Groupe estime que, si les circonstances le permettent, il pourrait augmenter les prix de vente de ses produits à court terme afin de compenser l'effet de telles augmentations.

Par ailleurs, le Groupe a conclu des couvertures optionnelles spécifiques de montants et de durées limités afin de couvrir une partie de son risque lié à une évolution défavorable des cours du cuivre. Ces contrats sont arrivés à échéance en décembre 2008.

Le Groupe n'a pas conclu de contrats de couverture sur le premier semestre 2009.

D) RISQUE DE CRÉDIT

Pour le Groupe, le risque de crédit recouvre :

- le risque lié aux en-cours de créances avec ses clients ;
- le risque de contrepartie avec les établissements financiers.

Comme indiqué à la Note 7, une part importante du chiffre d'affaires est réalisée auprès de deux grands distributeurs. Les autres ventes sont essentiellement réalisées auprès de distributeurs de matériel électrique, mais elles sont diversifiées par le nombre des clients et la dispersion géographique. Le Groupe atténue le risque de crédit en fixant des plafonds de crédit par client, revus régulièrement, et en assurant un suivi rigoureux du recouvrement des créances.

Les instruments financiers susceptibles de se traduire par un risque de contrepartie sont principalement les disponibilités, les dépôts bancaires, les placements à court terme ainsi que les instruments de couverture mis en place par le Groupe. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers de premier plan recommandés par le Groupe. Celui-ci suit en permanence le niveau de son exposition auprès de chaque établissement concerné.

E) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Groupe considère que l'élément essentiel de la gestion du risque de liquidité concerne l'accès à des sources de financement diversifiées en origine et en maturité. Cet élément constitue la base du processus de contrôle mis en œuvre au niveau du Groupe.

Au titre du contrat de Crédit 2006 défini à la Note 13 (a) et de l'emprunt bancaire défini à la Note 13 (c), le Groupe doit tester semestriellement le ratio suivant calculé sur une base consolidée : ratio dette financière nette/Ebitda Récurrent inférieur ou égal à 3,5 (dette financière nette et Ebitda Récurrent tels qu'ajustés conformément aux contrats passés avec les établissements financiers concernés). Ce ratio est néanmoins suivi mensuellement et s'établit à 2,19 au 30 juin 2009.

La dette financière nette qui s'élève à 1 781,5 millions d'euros au 30 juin 2009, est totalement financée par des lignes de financement arrivant à échéance au plus tôt en 2013 et au plus tard en 2025. Au 30 juin 2009, le Groupe dispose également de lignes de crédit non utilisées (Note 13 (d)).

1

2

3

4

NOTE 23 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Lors de l'acquisition de Legrand France, le 10 décembre 2002, les principaux managers du Groupe étaient indirectement devenus actionnaires de Legrand. Les montants investis ont été payés à leur valeur de marché.

Lors de l'introduction en bourse en 2006, les principaux managers sont devenus détenteurs en nom propre d'actions Legrand.

A) AVANTAGES COURT TERME

(en millions d'euros)	30 juin 2009	30 juin 2008	30 juin 2007
Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux	0,0	0,0	0,0
Montant total des rémunérations versées *	1,3	1,7	1,3
Montant total des rémunérations acquises **	0,5	0,5	0,5

* Rémunérations versées au cours de l'année de référence aux membres de la Direction générale ainsi qu'aux administrateurs qui assument des responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.

La rémunération versée comprend l'ensemble de la rémunération variable au titre des réalisations de l'exercice précédent et versée en début d'année et donc au cours du premier semestre.

** Rémunérations acquises au titre de l'année de référence aux membres de la Direction générale ainsi qu'aux administrateurs qui assument des responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.

La rémunération acquise correspond à la rémunération fixe payée au cours du semestre. La partie variable au titre de l'exercice en cours est déterminée par le Comité des rémunérations se réunissant en début d'année suivante et sur la base des réalisations de l'année entière.

B) AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les mandataires sociaux bénéficient du régime de retraite complémentaire accordé aux membres du Comité de Direction du Groupe adhérents au régime de retraite des salariés français. La prime est calculée de manière à permettre au bénéficiaire de recevoir une pension de retraite égale à 50 % de la moyenne des deux rémunérations annuelles les plus élevées perçues par l'intéressé au cours des trois dernières années pendant lesquelles il a travaillé au sein de Legrand. Afin de bénéficier de ce régime de retraite, l'intéressé doit être âgé d'au moins 60 ans et avoir été employé par Legrand pendant au moins dix ans. En cas de décès de ce dernier, son conjoint survivant bénéficiera de la réversion à hauteur de 60 % de cette retraite.

C) AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Au 30 juin 2009 le contrat de travail de Monsieur Olivier Bazil donne droit à une indemnité de départ à la retraite en accord avec les dispositions de la Convention collective de la Métallurgie représentant un montant maximum de 4 mois de salaire.

En outre, à cette même date, il est soumis à un engagement de non-concurrence dont les termes correspondent à ceux définis dans la Convention collective de la Métallurgie et qui permet au Groupe d'imposer aux intéressés une obligation de non-concurrence d'un à deux ans à compter de son départ, rémunérée à 50 % de son salaire de référence.

Le Conseil d'administration du 4 mars 2009 a pris acte de la décision de Monsieur Gilles Schnepf de démissionner de son contrat de travail. Cette décision a en conséquence entraîné la fin de la clause de non-concurrence qui avait été insérée dans son contrat de travail. Le Conseil d'administration a toutefois jugé qu'il était dans l'intérêt du Groupe de signer un nouvel accord de non-concurrence avec Monsieur Gilles Schnepf d'une durée de 2 ans et ne pouvant être mis en œuvre qu'à la seule initiative du

Groupe. En contrepartie de cette obligation, si le Groupe décidait de la mettre en œuvre, Monsieur Gilles Schnepf percevrait une indemnité mensuelle égale à 50 % de la moyenne mensuelle de sa rémunération fixe et variable perçue au cours des 12 derniers mois de présence dans le Groupe.

D) INDEMNITÉS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

À l'exception des éléments dus lors du départ en retraite et de l'engagement de non-concurrence mentionnés ci-dessus, les mandataires ne bénéficient d'aucun engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

En cas de rupture du contrat de travail de Monsieur Olivier Bazil à l'initiative du Groupe, les règles qui s'appliqueraient seraient celles de la Convention collective de la Métallurgie.

E) PAIEMENTS EN ACTIONS

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat 2009, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 23 491 actions gratuites et de 93 964 options.

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat 2008, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 47 077 actions gratuites et de 141 231 options.

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat 2007, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 26 427 actions gratuites et de 79 281 options.

■ NOTE 24 - INFORMATIONS PAR SEGMENTS GÉOGRAPHIQUES (NOTE 1 (R))

Legrand est le spécialiste mondial des produits et systèmes pour installations électriques et réseaux d'information pour les lieux de vie et lieux de travail. Les chiffres suivants correspondent au système de reporting consolidé du Groupe :

Période close le 30 juin 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	Segments géographiques					Éléments analysés globalement	Total
	Europe				Reste du Monde		
	France	Italie	Autres	USA/Canada			
Chiffre d'affaires total	1 119,7	413,0	427,8	289,6	409,0		2 659,1
Dont intra-Groupe	(594,6)	(80,5)	(95,4)	(27,5)	(49,0)		(847,0)
Chiffre d'affaires à tiers	525,1	332,5	332,4	262,1	360,0		1 812,1
Coût des ventes	(192,4)	(147,6)	(202,4)	(130,9)	(199,2)		(872,5)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(212,3)	(93,9)	(96,5)	(97,0)	(98,2)		(597,9)
Autres produits (charges) opérationnels	(27,9)	(6,9)	(27,9)	(5,0)	(32,0)		(99,7)
Résultat opérationnel	92,5	84,1	5,6	29,2	30,6		242,0
■ dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(8,9)	(4,0)	(1,3)	(4,4)	(0,7)		(19,3)
■ dont dépréciation du <i>Goodwill</i>					(15,9)		(15,9)
Résultat opérationnel ajusté	101,4	88,1	6,9	33,6	47,2		277,2
■ dont amortissements corporels	(24,6)	(14,1)	(8,8)	(6,8)	(9,2)		(63,5)
■ dont amortissements incorporels	(1,4)	(3,2)	(1,3)	(1,9)	(2,5)		(10,3)
■ dont amortissements des frais de développement	(3,7)	(1,7)	0,0	(0,4)	0,0		(5,8)
■ dont charges liées aux restructurations	(4,9)	(0,8)	(19,2)	3,2	(7,7)		(29,4)
Gains (pertes) de change						(12,9)	(12,9)
Produits (charges) financiers						(52,2)	(52,2)
Impôt sur les bénéfices						(68,4)	(68,4)
Minoritaires et équivalences						(0,6)	(0,6)
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						247,9	247,9
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						17,1	17,1
Investissements	(13,4)	(11,4)	(6,9)	(2,3)	(7,1)		(41,1)
Frais de développement capitalisés	(11,8)	(2,8)	(0,1)	(1,2)	(0,2)		(16,1)
Cash flow libre *						207,8	207,8
Actif total						5 827,5	5 827,5
Passif sectoriel	304,0	152,1	111,0	82,7	137,1		786,9

* Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminué du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

Période close le 30 juin 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	Segments géographiques					Éléments analysés globalement	Total
	Europe			USA/Canada	Reste du Monde		
	France	Italie	Autres				
Chiffre d'affaires total	1 386,9	561,9	580,2	308,4	450,1		3 287,5
Dont intra-Groupe	(779,7)	(122,8)	(129,1)	(29,9)	(60,0)		(1 121,5)
Chiffre d'affaires à tiers	607,2	439,1	451,1	278,5	390,1		2 166,0
Coût des ventes	(210,3)	(183,9)	(282,8)	(141,6)	(229,6)		(1 048,2)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(251,1)	(116,6)	(121,5)	(101,6)	(104,9)		(695,7)
Autres produits (charges) opérationnels	(34,2)	(3,9)	(8,1)	(6,1)	(6,2)		(58,5)
Résultat opérationnel	111,6	134,7	38,7	29,2	49,4		363,6
■ dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(13,4)	(6,3)	(2,0)	(2,4)	(1,0)		(25,1)
Résultat opérationnel ajusté	125,0	141,0	40,7	31,6	50,4		388,7
■ dont amortissements corporels	(28,6)	(14,9)	(8,1)	(6,5)	(8,6)		(66,7)
■ dont amortissements incorporels	(1,3)	(2,9)	(0,5)	(1,2)	(1,5)		(7,4)
■ dont amortissement des frais de développement	(3,0)	(1,5)	0,0	(0,2)	0,0		(4,7)
■ dont charges liées aux restructurations	(2,5)	(0,6)	(5,8)	(2,1)	(4,4)		(15,4)
Gains (pertes) de change						32,5	32,5
Produits (charges) financiers						(57,1)	(57,1)
Impôt sur les bénéfices						(105,0)	(105,0)
Minoritaires et équivalences						(0,9)	(0,9)
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						145,4	145,4
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						6,1	6,1
Investissements	(17,0)	(19,0)	(7,3)	(5,2)	(10,0)		(58,5)
Frais de développement capitalisés	(7,8)	(3,2)	(0,0)	(1,6)	(0,0)		(12,6)
Cash flow libre *						80,4	80,4
Actif total						6 405,1	6 405,1
Passif sectoriel	391,3	254,1	138,1	91,3	150,3		1 025,1

* Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminué du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

Période close le 30 juin 2007 <i>(en millions d'euros)</i>	Segments géographiques					Éléments analysés globalement	Total
	Europe			USA/Canada	Reste du Monde		
	France	Italie	Autres				
Chiffre d'affaires total	1 351,9	559,7	539,5	353,9	368,2		3 173,2
Dont intra-Groupe	(735,0)	(130,2)	(131,4)	(27,1)	(53,8)		(1 077,5)
Chiffre d'affaires à tiers	616,9	429,5	408,1	326,8	314,4		2 095,7
Coût des ventes	(246,1)	(178,1)	(261,1)	(175,7)	(173,0)		(1 034,0)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(234,2)	(112,7)	(108,9)	(110,1)	(87,9)		(653,8)
Autres produits (charges) opérationnels	(30,6)	(13,1)	(1,9)	(8,2)	(9,6)		(63,4)
Résultat opérationnel	106,0	125,6	36,2	32,8	43,9		344,5
■ dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(16,6)	(7,8)	(2,4)	(3,3)	(1,2)		(31,3)
Résultat opérationnel ajusté	122,6	133,4	38,6	36,1	45,1		375,8
■ dont amortissements corporels	(28,1)	(13,5)	(9,0)	(7,7)	(8,4)		(66,7)
■ dont amortissements incorporels	(1,3)	(2,6)	(0,4)	(1,0)	(1,3)		(6,6)
■ dont amortissement des frais de développement	(2,7)	(1,4)	0,0	0,0	0,0		(4,1)
■ dont charges liées aux restructurations	(1,5)	(5,3)	(1,1)	(2,2)	(4,2)		(14,3)
Gains [pertes] de change						8,4	8,4
Produits (charges) financiers						(53,1)	(53,1)
Impôt sur les bénéfices						(104,3)	(104,3)
Minoritaires et équivalences						(0,3)	(0,3)
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						202,0	202,0
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						7,2	7,2
Investissements	(20,4)	(19,3)	(7,7)	(5,9)	(8,3)		(61,6)
Frais de développement capitalisés	(7,7)	(3,3)	(0,0)	(1,2)	(0,0)		(12,2)
Cash flow libre *						135,4	135,4
Actif total						6 192,2	6 192,2
Passif sectoriel	365,6	247,4	153,4	96,0	120,9		983,3

* Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminué du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

■ NOTE 25 - INFORMATIONS TRIMESTRIELLES – NON AUDITÉES

A) CHIFFRE D'AFFAIRES TRIMESTRIEL PAR ZONE D'ORIGINE (ORIGINE DE FACTURATION) – NON AUDITÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} trimestre 2009	1 ^{er} trimestre 2008	1 ^{er} trimestre 2007
France	260,0	293,3	306,0
Italie	173,4	226,5	223,5
Reste de l'Europe	170,4	218,3	198,7
USA/Canada	132,5	136,0	158,8
Reste du Monde	165,1	174,9	145,7
TOTAL	901,4	1 049,0	1 032,7

<i>(en millions d'euros)</i>	2 ^e trimestre 2009	2 ^e trimestre 2008	2 ^e trimestre 2007
France	265,1	313,9	310,9
Italie	159,1	212,6	206,0
Reste de l'Europe	162,0	232,8	209,4
USA/Canada	129,6	142,5	168,0
Reste du Monde	194,9	215,2	168,7
TOTAL	910,7	1 117,0	1 063,0

B) COMPTES DE RÉSULTAT TRIMESTRIELS – NON AUDITÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} trimestre 2009	1 ^{er} trimestre 2008	1 ^{er} trimestre 2007
Chiffre d'affaires	901,4	1 049,0	1 032,7
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(433,9)	(507,6)	(507,3)
Frais administratifs et commerciaux	(262,0)	(288,0)	(270,0)
Frais de recherche et développement	(48,2)	(54,8)	(54,8)
Autres produits (charges) opérationnels	(31,8)	(23,6)	(31,2)
Résultat opérationnel	125,5	175,0	169,4
Charges financières	(34,3)	(37,5)	(38,1)
Produits financiers	4,1	8,3	9,6
Gains (pertes) de change	(11,4)	25,5	3,1
Charges financières nettes	(41,6)	(3,7)	(25,4)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	0,6	0,5
Résultat avant impôts	83,9	171,9	144,5
Impôts sur les résultats	(27,2)	(57,8)	(51,6)
Résultat net de l'exercice	56,7	114,1	92,9
Résultat net revenant à :			
■ Legrand	56,5	113,8	92,4
■ Intérêts minoritaires	0,2	0,3	0,5

<i>(en millions d'euros)</i>	2 ^e trimestre 2009	2 ^e trimestre 2008	2 ^e trimestre 2007
Chiffre d'affaires	910,7	1 117,0	1 063,0
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(438,6)	(540,6)	(526,7)
Frais administratifs et commerciaux	(243,0)	(298,5)	(276,0)
Frais de recherche et développement	(44,7)	(54,4)	(53,0)
Autres produits (charges) opérationnels	(67,9)	(34,9)	(32,2)
Résultat opérationnel	116,5	188,6	175,1
Charges financières	(24,9)	(31,2)	(30,5)
Produits financiers	2,9	3,3	5,9
Gains (pertes) de change	(1,5)	7,0	5,3
Charges financières nettes	(23,5)	(20,9)	(19,3)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	(0,6)	0,1
Résultat avant impôts	93,0	167,1	155,9
Impôts sur les résultats	(41,2)	(47,2)	(52,7)
Résultat net de l'exercice	51,8	119,9	103,2
Résultat net revenant à :			
■ Legrand	51,4	119,3	102,8
■ Intérêts minoritaires	0,4	0,6	0,4

1

2

3

4

■ NOTE 26 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture du 30 juin 2009.



COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2009



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1

2

3

4



Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

Aux actionnaires

LEGRAND

Société anonyme

128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

87000 Limoges

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Legrand, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration, dans un contexte de crise économique caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes, étant précisé que nous n'avons pas effectué de diligences sur les informations trimestrielles figurant en note 25 de l'annexe aux comptes.

■ 1 - CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.a) de l'annexe aux comptes semestriels consolidés qui expose l'incidence de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2009, de la norme IAS 1 révisée portant sur la présentation des états financiers.

■ 2 - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Gérard Morin

63, rue Villiers

92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés

Dominique Descours

185, avenue Charles-de-Gaulle

92200 Neuilly-sur-Seine